



SANTÉ :
**5 cas confirmés
de diphtérie,
dont 2 décès,
dans la wilaya de Skikda**

page 3

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Dimanche 19 Octobre 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

PAR L'INTERMEDIAIRE DE « TIRSAM,
PENG PU ALGERIE ET LA SNVI » :

L'opération «10 000 bus» lancée



page 2

Actualité



Le MNA salue
le leadership
du Président
de la République
et ses efforts
en faveur
des causes africaines
et des pays du Sud

2

A L'INVITATION
DE SON HOMOLOGUE :
Chanegriha
en visite
officielle
en République
de Corée

2

Hidaoui
appelle
à se concentrer
sur les activités
axées sur
les priorités
de la jeunesse

3

L'UNIVERSITÉ D'ANNABA EN PREMIÈRE PLACE:

L'Algérie en tête du classement QS 2026 des universités

p3

Le MNA salue le leadership du Président de la République et ses efforts en faveur des causes africaines et des pays du Sud

Le Mouvement des non-alignés (MNA) a salué, lors de sa 19e Réunion ministérielle tenue les 15 et 16 octobre à Kampala, le leadership du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le renforcement de l'action africaine commune, le soutien aux causes justes et la consolidation de la coopération internationales au service des intérêts des pays du Sud.

Les documents finaux sanctionnant les travaux de cette réunion ont salué tout particulièrement les efforts du Président, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre des missions qui lui sont confiées au sein de l'Union africaine (UA), notamment son mandat en qualité de coordinateur de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme, ainsi que sa direction avisée du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Le MNA a, en outre, salué la proposition du président de la République portant institution d'une journée africaine dédiée à la mémoire des martyrs et des victimes du colonialisme en Afrique, ainsi que son intention d'organiser une conférence internationale sur les crimes du colonialisme, en coordination avec la Commission de l'UA. Dans le même contexte, le MNA a également mis en avant le soutien constant du Président, Abdelmadjid Tebboune, au peuple palestinien, à travers notamment son parrainage personnel des efforts de réconciliation entre les frères palestiniens et les initiatives précieuses



entreprises par l'Algérie, sous sa direction, au sein du Conseil de sécurité de l'ONU en appui à la cause palestinienne. Le MNA a aussi mis en lumière les efforts de l'Algérie pour promouvoir l'action multilatérale internationale au service des intérêts des

pays du Sud, à l'instar de sa présidence réussie du processus de négociation de la Convention de l'ONU contre la cybercriminalité et de sa conduite des travaux du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte

contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles, ainsi que de sa contribution directe à l'adoption, par le Conseil des droits de l'homme, d'une résolution importante sur l'impact des mines antipersonnel.

PAR L'INTERMEDIAIRE DE « TIRSAM, PENG PU ALGERIE » :

L'opération «10 000 bus» lancée

Trois licences pour l'importation de bus ont été attribuées, jeudi, à deux opérateurs privés et une entreprise publique. Il s'agit, respectivement, de Tirsam, Peng Pu Algérie et la SNVI qui est rattachée depuis 2020 à la direction des industries mécaniques du ministère de la Défense nationale (MDN). La remise de ces licences s'est déroulée en marge de la visite de travail qu'effectuait, jeudi dernier à Chlef, le Premier ministre qui était accompagné du ministre de l'Intérieur et des Transports, et du ministre de l'Industrie. Sifi Ghrieb qui a rappelé, à cette occasion, que l'opération entre dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du président de la République qui a annoncé, au mois d'août dernier (suite à l'accident du bus tombé dans l'oued d'El Harrach endeuillant 19 familles), l'importation de 10.000 bus pour renouveler le parc algérien de transport des voyageurs vieillissant. Une décision largement saluée par la corporation des transporteurs, en ce sens où elle va permettre de remplacer les bus de plus de 30 ans d'âge, dans un premier temps, avant de s'élargir aux bus de plus de 20 d'âge. L'importation de ces 10.000 bus se fera, ainsi, par ces trois entreprises déjà impliquées dans la fabrication de camions

et de bus en Algérie, selon un cahier des charges établi par la commission interministérielle (ministère de l'Industrie et ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports). Une manière, selon le Premier ministre, d'encourager les opérateurs qui se lancent (ou se sont lancés) dans l'édification d'une industrie automobile dans le pays, comme c'est le cas de Peng Pu Algérie qui s'active à produire des bus et des camions de la marque coréenne Daewoo depuis janvier dernier. Les quotas attribués à chacun de ces opérateurs, et les marques de bus qui seront importés n'ont pas été révélés, mais selon nos sources, il s'agira de bus Asia Motors, Higer, Yutong, FT BCI et Zong Tong, toutes des marques chinoises. On croit, cependant, savoir que l'opération a déjà été lancée depuis plusieurs semaines déjà, et que les premiers bus arriveront dans les semaines à venir.

Disponibilité des pièces de rechange, entretien et SAV

Intervenant en marge de l'opération d'attribution des licences d'importations de bus aux 03 opérateurs suscités, le Premier ministre a rappelé qu'il s'agissait d'honorer les engagements pris par le président de la

République en août dernier, tout en assurant que ce « choix assurera la disponibilité des pièces de rechange, de l'entretien périodique de ces bus et du SAV en général ». Il est vrai qu'en l'absence de concessionnaires officiels en Algérie (agréés) pour les marques qui seront importées, beaucoup d'interrogations avaient été soulevées quant à la prise en charge l'après-vente de ces bus. Aujourd'hui, la réponse est donnée par le Premier ministre, mais n'a toutefois pas abordé le volet relatif à la garantie, surtout que ces 03 opérateurs importeront les bus pour le compte de l'Etat, et n'auront pas la latitude de les distribuer à leur guise. C'est du moins ce qui ressort de l'aveu d'un de ces opérateurs.

Inauguration de l'usine de camions et bus Daewoo à Chlef

En activité depuis le début de l'année, l'usine Peng Pu Algérie, implantée à Chlef, a reçu jeudi dernier la visite du Premier ministre et des membres du gouvernement qui l'accompagnaient pour son inauguration officielle. Une inauguration qui vient couronner les efforts du gouvernement de mettre en place une véritable industrie mécanique, surtout que des conventions ont été si-

gnées avec la bourse de sous-traitance. L'occasion pour Lyès Ali El Ouahed, directeur commercial à Peng Pu Algérie d'évoquer les capacités de production de l'usine, et qui sont de 8.000 bus et 5.000 camions par an, avec un taux d'intégration qui passera de 5% à 40% pour les camions dans 05 ans, et de 10% à 70% pour les bus dans 05 ans aussi. On se rappelle qu'en mars 2024, Peng Pu Algérie annonçait, par la voix de premier responsable, son intention de relancer les activités de son usine de Chlef qui était à l'arrêt depuis 2019. Med Bennadji affirmait son intention de réactiver son unité d'assemblage à Chlef, et la faire évoluer pour se mettre en conformité avec les nouvelles règles qui régissent l'activité de fabrication automobile. Le 8 mars 2024, lors d'une cérémonie de lancement de la marque, événement qui a été marqué par la présence du CEO de Daewoo Truck, Kim Bang Bang Shim, et des responsables de la marque pour la région MEA (Moyen-Orient et Afrique), l'entreprise Peng Pu Algérie qui venait de recevoir son agrément pour l'importation de camions manifestait déjà ses ambitions industrielles en présence du premier responsable du partenaire chinois.

A L'INVITATION DE SON HOMOLOGUE : Chanegriha en visite officielle en République de Corée

Selon un communiqué publié ce samedi par le ministère de la Défense nationale (MDN), le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé une visite officielle en République de Corée à l'invitation du ministre de la Défense nationale sud-coréen. Cette visite, précise le communiqué, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Armée nationale populaire et les forces armées de la République de Corée. Durant son séjour, le général d'armée Chanegriha assistera aux activités du Salon international de l'aéronautique et de la défense (ADEX-2025), l'un des événements majeurs de l'industrie militaire et technologique mondiale. Le communiqué ajoute que cette visite offrira l'occasion aux deux parties d'échanger sur des questions d'intérêt commun et d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat dans les domaines de la défense et de la technologie militaire, illustrant la volonté de l'Algérie d'élargir ses relations stratégiques à l'échelle internationale. Le MDN souligne que cette démarche s'inscrit dans la continuité des efforts du haut commandement de l'ANP pour consolider les liens de coopération avec les armées partenaires et promouvoir les échanges d'expertise et d'expérience.

ADHESION DE L'ALGERIE À L'AIPA EN TANT QUE MEMBRE OBSERVATEUR : Le président de l'APN reçoit les félicitations d'ambassadeurs

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu des messages de félicitations des ambassadeurs d'Indonésie, de Malaisie et du Vietnam, suite à l'obtention par l'APN du statut d'unique membre observateur auprès de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA), indique samedi un communiqué de la chambre basse du Parlement. "M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), a reçu des messages de félicitations des ambassadeurs de la République d'Indonésie, de Malaisie et de la République socialiste du Vietnam, respectivement MM. Chalief Akbar Tjandraningrat, Rizany Irwan Muhammad Mazlan et Tran Quoc Khanh, suite à l'obtention par l'APN du statut de membre observateur auprès de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA), lors de la tenue de sa 46e Assemblée générale à Kuala Lumpur (Malaisie) du 18 au 20 septembre 2025", précise la même source. Dans leurs messages, les ambassadeurs de ces trois pays, membres fondateurs de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), ont salué "la dynamique efficace de la diplomatie parlementaire algérienne, qui s'emploie à étendre le champ de ses activités à la coopération avec le continent asiatique, notamment avec les pays de l'Asie du Sud-Est, en vue d'œuvrer de concert à la promotion des principes de paix, de sécurité, de stabilité et de progrès".

ED-DIWAN

Quotidien National
d'Informations

Edité par EURL Société Seghir
de communication

Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :

12 BD DE L'ALN / E - ORAN

BUREAU D'ALGER :

Cite bois des pins ALGER

Directrice

de la publication

FATIMA-ZOHRA

SEGHIR

Impression : SIA

Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger

DIFFUSION: eldjazardoc.com

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.

Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :

www.fr.eddiwan.dz

Email :

contact@eddiwan.dz

esc.societe@gmail.com

0660 74 95 86

Service Publicité

Tel : 0770 77 03 30

FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

SANTE :

5 cas confirmés de diphtérie, dont 2 décès, dans la wilaya de Skikda

Cinq (5) cas confirmés de diphtérie, dont deux (2) décès, ont été enregistrés dans la wilaya de Skikda, où une cellule de crise a été mise en place au niveau de la direction de la Santé et de la Population, pour suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique, indique samedi un communiqué du ministère de la Santé.

Il s'agit, pour les deux décès, d'un homme de nationalité étrangère âgé de 25 ans et d'une fillette de 12 ans non vaccinée contre cette maladie", précise le communiqué, ajoutant qu'"aussitôt ces cas enregistrés, il a été procédé à la mise en place d'une cellule de crise au niveau de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Skikda pour suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique et prendre toutes les mesures préventives et hospitalières nécessaires, en coordination avec les autorités locales", précise la même source. A cet effet, "les services sanitaires compétents ont entamé des enquêtes épidémiologiques minutieuses sur les cas enregistrés, incluant les sujet contacts, qui ont été placés sous traitement prophylactique (chimio prophylaxie) et vaccinés contre la diphtérie, pour éviter la propagation de l'infection et l'apparition de nouveaux cas", souligne le communiqué, précisant que "514 personnes ont été vaccinées au cours des dernières 48 heures, dans le cadre d'une campagne de vaccination préventive supervisée par les équipes sanitaires locales et la cellule de crise de la wilaya". "La situation est stable et le suivi sur le terrain se poursuit de manière rigou-



reuse et quotidienne, à travers le renforcement des activités de surveillance épidémiologique dans l'ensemble des structures sanitaires de la wilaya et la prise en charge des cas enregistrés conformément aux protocoles thérapeutiques en vigueur", ajoute le texte. Le ministère appelle l'ensemble des citoyens à

"respecter scrupuleusement le calendrier vaccinal, qui demeure le moyen le plus efficace et le plus approprié pour prévenir cette maladie ainsi que les autres maladies infectieuses", assurant que "les vaccins sont disponibles dans l'ensemble des structures sanitaires". Le ministère "suit de près l'évolution de la situation sani-

taire dans la wilaya de Skikda et demeure mobilisé pour garantir la sécurité des citoyens et préserver la santé publique, de même qu'il œuvre au lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de la vaccination et de la prévention des maladies infectieuses", conclut le communiqué.

GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGERIE:

L'objectif est d'arriver à des transactions sans argent liquide à l'horizon 2028

La stratégie élaborée par le Comité national des paiements (CNP), installé l'année dernière, et visant notamment la bancarisation des transactions, permettra d'arriver à "des transactions sans argent liquide à l'horizon de 2028", a indiqué le Gouverneur de la Banque d'Algérie Salah Eddine Taleb. "Parmi les engagements au titre de la nouvelle loi monétaire et bancaire, l'engagement résolu d'accélérer la modernisation, la numérisation et la digitalisation du système bancaire national et ce notamment par la consécration d'un Comité National des Paiements qui a tracé la stratégie nationale permettant d'arriver à des transactions sans argent liquide à l'horizon de 2028", a-t-il précisé dans une interview accordée à l'APS (voir l'intégral sur www.aps.dz). M. Taleb S'exprimait en marge de sa participation aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui se tiennent actuellement à Washington. Prévu par la loi monétaire et bancaire et présidé par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, le CNP comprend notamment des représentants de la Banque d'Algérie, d'Algérie Poste, de la Direction générale de la sécurité inté-

rieure (DGSI), de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), de la Gendarmerie nationale (GN), ainsi que de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) et deux experts dans le domaine des finances. Outre l'élaboration de la stratégie nationale de développement des moyens de paiements scripturaux, cette instance est chargée de l'observation du développement de l'usage et de la diffusion des moyens de paiement scripturaux, de l'observation de l'usage des moyens de paiement internationaux en Algérie, du suivi de l'innovation dans le domaine des moyens de paiement scripturaux (chèques, transferts, moyens d'e-paiement), rappelle-t-on. Le Gouverneur de la BA a souligné aussi que la promulgation en 2023 de la loi monétaire et bancaire a constitué le socle des réformes économiques et monétaires mises en oeuvre actuellement en Algérie et qui représente "une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire en vue de répondre aux mutations économiques et monétaires profondes". "La nouvelle loi monétaire et bancaire s'est inscrite dans le cadre des réformes économiques et monétaires dans les-

quelles les pouvoirs publics se sont pleinement engagés et constitue une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire en vue de répondre aux mutations économiques et monétaires profondes ainsi que les enjeux techniques et technologiques à même de mettre les jalons pour assurer la mutation ordonnée et sécurisée des systèmes bancaires vers les nouvelles technologiques et l'innovation d'une manière générale", affirme le Gouverneur de la Banque centrale. En termes de digitalisation, a-t-il noté, la loi prévoit "l'introduction de l'autorisation à de nouveaux acteurs à intégrer le système de paiement national à savoir les prestataires de services de paiement PSP (Payment Services Providers), les banques digitales, les banques islamiques et les banques d'affaires, sans oublier l'introduction de la notion de Monnaie Numérique de Banque Centrale". Plusieurs autres textes réglementaires ont été promulgués dans le cadre de cette même démarche visant à promouvoir la digitalisation des moyens de paiement, rappelle M. Taleb citant le texte fixant les conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités des presta-

taires de services de paiement apportant les principes généraux en termes de constitution et d'agrément, le texte définissant les règles régissant l'activité et le fonctionnement des PSP, les conditions d'autorisation de constitution et d'agrément des prestataires de services de paiement, le texte relatif aux conditions spécifiques de constitution d'agrément et d'activités de banque digitale ainsi qu'un règlement relatif aux conditions spécifiques d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités de banque digitale. Insistant sur les efforts de la Banque d'Algérie afin "d'adapter ses capacités humaines et technologiques en vue de mettre en place un dispositif de surveillance et de gestion du risque à même de répondre aux mutations que subit le secteur afin d'accompagner l'activité des nouveaux acteurs", le Gouverneur a souligné que tout "cet arsenal juridique dont la conception, l'élaboration et l'adoption se sont faits à un rythme soutenu sont autant d'outils pour l'émergence d'une banque qui se transforme, en phase avec les besoins des citoyens ainsi que les évolutions technologiques".

Hidaoui appelle à se concentrer sur les activités axées sur les priorités de la jeunesse

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, a appelé à se concentrer sur les activités axées sur les priorités de la jeunesse en vue de sortir avec des propositions pratiques et applicables sur le terrain, en coordination avec les secteurs et les organismes concernés, indique samedi un communiqué du Conseil. Dans une allocution prononcée à la clôture des travaux de la 2e Assemblée générale ordinaire du CSJ, vendredi soir au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, M. Hidaoui a souligné «la nécessité d'intensifier les actions au niveau local et de se concentrer sur les activités axées sur les priorités de la jeunesse en vue de sortir avec des propositions pratiques que le Conseil supérieur de la jeunesse s'emploiera à concrétiser, en coordination avec les secteurs et les organismes concernés», précise le texte. La cérémonie de clôture a été marquée par «la réponse aux interventions des membres du CSJ sur les rapports périodiques du bureau du Conseil pour le mandat 2025-2026, les questions ayant porté, dans leur ensemble, sur le déroulement et la mise en œuvre des activités durant le premier semestre du mandat du bureau et les moyens de suivi de l'interaction avec les préoccupations des jeunes dans toutes les wilayas du pays et des jeunes de la communauté nationale à l'étranger», selon la même source. Au terme des travaux, «les membres qui se sont distingués dans leur parcours académique ont été honorés et les noms des membres de la commission de discipline, qui ont été élus le 16 octobre 2025 dans un climat de transparence et de démocratie, ont été annoncés», conclut le communiqué.

L'UNIVERSITÉ D'ANNABA EN PREMIÈRE PLACE: L'Algérie en tête du classement QS 2026 des universités

L'Algérie s'est hissée à la première place du classement arabe et maghrébin des universités pour l'édition 2026 du prestigieux classement international QS (Quacquarelli Symonds). Ce succès repose sur la présence record de 46 établissements d'enseignement supérieur algériens dans le palmarès, un chiffre en nette progression par rapport aux années précédentes. Selon le ministère de l'Enseignement supérieur, le nombre d'universités algériennes classées est passé de 17 en 2025 à 46 en 2026, contre seulement 14 en 2024. Cette évolution remarquable permet à l'Algérie de se positionner au premier rang arabe et maghrébin en matière de représentation universitaire dans ce classement.

L'université d'Annaba en première place

L'université d'Annaba s'est distinguée en occupant la première place à l'échelle nationale, grâce à une avancée significative dans le classement régional, après avoir figuré l'an dernier dans la catégorie (170-161). Le classement QS des universités arabes, élaboré chaque année par la société britannique Quacquarelli Symonds, repose sur dix critères d'évaluation couvrant notamment la réputation académique, la réputation auprès des employeurs, le ratio enseignants/étudiants, les citations de recherche, ainsi que la proportion d'enseignants et d'étudiants internationaux.

BMS :

Les averses orageuses continueront d'affecter plusieurs wilayas du pays

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle avec des rafales de vent sous orages, continueront d'affecter plusieurs wilayas du pays jusqu'à di-

manche, indique un bulletin météorologique spécial (BMS), émis samedi par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Souk Ahras,

Khenchela, Oum El Bouaghi, Batna, Tébessa, Biskra, Ouled Djellal, El Meghaïer, Touggourt, et le nord d'El Oued, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 30 mm, atteignant ou dépassant 40 mm notamment sur la région des Aurès, jusqu'à dimanche à 06h00 du matin, précise la même source. Le BMS concerne également les wilayas de Ghardaïa, Laghouat, Djelfa, M'sila,

Bordj, Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, El Tarf, Annaba, Skikda, Jijel, Bejaïa et Tizi Ouzou, avec des quantités de pluies oscillant entre 20 et 30 mm, samedi entre 12h00 à 23h00.

ARKAB REÇOIT LA CONFEDERATION ALLEMANDE DES SYNDICATS :

Priorité au développement des compétences

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi au siège du ministère, une délégation de la Confédération allemande des syndicats (DGB), en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bekir Tafir, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takjout, et d'un représentant de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, ainsi que de plusieurs cadres du secteur.

Dans son propos, le ministre d'État a relevé l'importance particulière qu'accorde l'Algérie au développement de la coopération avec l'Allemagne, notamment dans les domaines des technologies modernes dans l'industrie pétrolière et gazière, des technologies propres et de la transition énergétique. Ces partenariats, précise-t-il, s'inscrivent dans «la vision de l'Algérie pour une économie à faible émission de carbone qui équilibre croissance durable et protection de l'environnement». De son côté, la délégation allemande a exprimé son appréciation pour le niveau de dialogue social en Algérie et a manifesté son désir de développer les relations de coopération syndicale entre la Confédération allemande des syndicats (DGB) et l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta). L'objectif est de servir les intérêts des travailleurs et de contribuer à l'amélioration et à la promotion du climat de travail. Les membres de la délégation ont également exprimé l'intérêt des entreprises allemandes pour investir et coopérer avec les institutions algériennes, notamment dans les domaines des technologies



modernes liées aux secteurs des hydrocarbures et des matières premières, en particulier les technologies liées à la production d'énergies renouvelables et à la réduction de l'empreinte carbone. Les deux parties ont discuté des moyens de renforcer la coopération syndicale algéro-allemande et d'améliorer la compréhension mutuelle sur les questions de travail, ainsi que des perspectives de coopération et d'échange d'expertises entre les deux parties. Plusieurs domaines sont concernés. Il s'agit des hy-

drocarbures et de la pétrochimie, de la réduction de l'empreinte carbone, du développement de technologies à faibles émissions dans l'industrie gazière, ainsi que de la promotion de la formation et de l'entraînement des cadres, du développement des compétences et du soutien à l'investissement dans les secteurs des hydrocarbures et des mines. Les discussions ont également porté sur le développement, le transport et la commercialisation du gaz naturel et de l'hydrogène vert, notamment dans le

cadre du projet «Corridor Sud H» », qui constitue un axe stratégique de la coopération algéro-allemande. Dans ce registre, il convient de souligner que la coopération énergétique entre les deux pays est au beau fixe. L'Allemagne est fortement intéressée par le solaire et l'hydrogène algérien. Les deux parties ont salué les avancées significatives réalisées dans le cadre de leur collaboration bilatérale, notamment à travers des projets phares tels que TaqatHy et South2 Corridor, qui positionnent l'Algérie comme un acteur-clé dans la production et l'exportation d'hydrogène vert vers l'Europe. La coopération algéro-allemande dans le domaine de l'hydrogène vert illustre parfaitement la convergence des intérêts entre les deux pays. Et pour concrétiser leurs ambitions, l'Algérie et l'Allemagne ont signé, en février 2024, une déclaration d'intention commune portant création d'une Task force bilatérale sur l'hydrogène. Cette initiative a pour objectif de renforcer les investissements dans tous les secteurs économiques liés au développement de l'hydrogène, en favorisant l'échange d'expertises et le transfert de technologies.

HABITAT :

Finalisation prochaine des projets de loi sur l'urbanisme et les constructions inachevées

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a indiqué que son département s'apprêtait à finaliser l'élaboration de la nouvelle loi sur l'urbanisme, ainsi que d'une loi relative aux constructions inachevées, deux textes qui visent à «transformer le paysage urbain du pays». Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djillali et de plusieurs membres du gouvernement, Belaribi a précisé que la nouvelle loi sur l'urbanisme qui sera bientôt soumise au Parlement, permettra de résoudre de nombreuses problématiques soulevées dans ce domaine, ajoutant que son département prépare également un autre projet de loi sur les constructions inachevées. Soulignant que «cet arsenal juridique transformera, dans les prochaines années, le paysage urbain du pays», le ministre a rappelé que le nombre de dossiers de régularisation des constructions inachevées, déposés au niveau des commissions de daïras, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi 08-15, a dépassé 1,165 million de dossiers, dont

86% ont été examinés. Parmi l'ensemble de ces dossiers, 46% ont été acceptés et des permis d'urbanisme ont été délivrés pour 26% d'entre eux, a-t-il ajouté, précisant que son département, en coordination avec les services du ministère de l'Intérieur, œuvre à renforcer le travail des commissions chargées de l'examen des dossiers. Concernant les infractions à la loi sur la construction et l'urbanisme, Belaribi a révélé que plus de 85 000 PV d'infraction ont été dressés entre 2020 et 2024, et que les services des collectivités locales ont procédé à 3 589 opérations de démolition. Un projet de texte réglementaire est en cours d'élaboration afin de traiter l'ensemble des problématiques soulevées dans ce domaine, a-t-il ajouté. L'opération de mise en conformité des constructions et de leur achèvement fait l'objet d'un suivi particulier de la part du ministère, qui a initié plusieurs lois, décrets et instructions interministérielles visant à endiguer ce phénomène, a fait savoir Belaribi. Il a, à cet égard, salué la décision du président de la République d'intégrer la Direction générale de l'aménagement du territoire au sein de son département ministériel (auparavant

rattachée au ministère de l'Intérieur). Cette direction, a-t-il précisé, s'emploie actuellement à étudier plusieurs plans qui offriront une vision globale de l'urbanisme. Elle mène également une étude spécifique sur le réaménagement et la restructuration des couloirs le long de l'autoroute Est-Ouest, à même d'améliorer les façades urbaines, de réorienter les investissements immobiliers et urbains vers ces couloirs et de renforcer l'attractivité des espaces adjacents à cette autoroute. Quant à la mise en œuvre de la décision du président de la République portant relèvement de l'aide au logement rural à 1,1 million de dinars pour les régions montagneuses des wilayas du Nord, des Hauts Plateaux et du Sud, Belaribi a expliqué que cette mesure nécessite une révision des décrets exécutifs ainsi que des textes réglementaires relatifs au classement des communes en fonction de leur nature géographique. Ainsi, un groupe de travail entre les ministères de l'Habitat, des Finances et de l'Intérieur a été mis en place, sur instruction du Premier ministre en juillet dernier, afin de finaliser les études relatives au classement des communes, a-t-il précisé, ajoutant que cette

opération, effectuée par des experts et des techniciens, sera achevée «avant la fin de l'année en cours. S'agissant des aides accordées au logement rural et à l'autoconstruction dans le cadre des lotissements sociaux, le ministre a indiqué que leur nombre a dépassé 580 000 aides entre 2020 et 2024, tandis que le stock d'aides non encore concrétisées s'élève à plus de 437 000, réparties entre 273 000 aides au logement rural et 163 000 aides pour les lotissements sociaux. Pour les années 2024 et 2025, le nombre de lotissements sociaux effectivement réalisés à l'échelle nationale a dépassé 58 000, selon le ministre. Pour ce qui est de la construction des mosquées dans les nouvelles cités, Belaribi a affirmé l'engagement du secteur à réserver les assiettes foncières nécessaires à la réalisation d'infrastructures publiques (écoles, polycliniques, mosquées, etc.), dans ces quartiers, en les intégrant dans les plans des grands ensembles et pôles urbains. Le secteur supervise, à ce titre, la réalisation de plusieurs mosquées, a indiqué le ministre qui a fait état d'une proposition pour réaliser «16 mosquées-pôles» au niveau des nouveaux pôles urbains, a indiqué le ministre.

PAIEMENT MOBILE :

Plus de 70 000 utilisateurs du système de paiement DZ Mob Pay

Le système de paiement mobile DZ Mob Pay, une solution utilisable via QR code, compte actuellement quelque 70 000 utilisateurs et 10 000 commerçants depuis son lancement début 2025, a indiqué Abou Bakr Belloul, chef de division au Groupement GIE Monétique. «Près de 8 000 transactions ont été enregistrées à ce jour sur le segment P2B (paiement entre particulier et commerçant)», a ajouté Belloul dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon de l'e-commerce et des services en ligne (ECSEL Expo), qui se tient au Palais des expositions (Pins maritimes) du 15 au 18 octobre. Dans le cadre de ce système, 7 solutions bancaires de paiement sont d'ores et déjà déployées et relevant de 5 banques publiques et 2 privées, a précisé le même responsable, ajoutant que 2 nouvelles banques devraient intégrer la plateforme interbancaire «avant la fin de l'année en cours». Pour Belloul, l'intégration prochaine d'Algérie Poste dans ce dispositif de paiement constituera un levier majeur pour accroître le nombre d'utilisateurs, contribuant ainsi à promouvoir davantage les moyens de paiement électronique. Algérie Poste est actuellement en phase de développement et d'homologation de sa propre solution de paiement. Un dossier a été soumis au GIE Monétique et son intégration dans le système DZ Mob Pay suivra dès la finalisation de ces étapes techniques», a-t-il précisé à ce propos. Dans ce cadre, il a rappelé que la solution Baridi Mob, opérant pour l'instant en mode intra-bancaire (entre clients et commerçants relevant d'Algérie Poste), enregistre déjà près de 5 millions de transactions/mois, ce qui constitue un potentiel de croissance considérable une fois connectée au réseau interbancaire DZ Mob Pay. Lancée début 2025, DZ Mob Pay est une solution nationale de paiement mobile développée par le GIE Monétique. Elle vise à faciliter davantage l'accès au paiement électronique et à généraliser son usage à travers des outils simples, sécurisés et adaptés aux besoins des usagers. Il s'inscrit dans les efforts des pouvoirs publics pour promouvoir l'inclusion financière, en contribuant à élargir l'accès aux services financiers et bancaires modernes pour toutes les catégories de la société. Grâce à cette plateforme, les utilisateurs peuvent régler leurs achats auprès des commerçants en scannant un code QR, effectuer des transferts d'argent instantanés entre particuliers ou vers des professionnels, mais aussi réaliser des versements mobiles. Créé en 2014, le groupement GIE Monétique veille à la conformité des systèmes, des outils de paiement et des standards en vigueur. Il vise à promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage des moyens de paiement électronique, supervise le système monétique à travers la généralisation des outils modernes de paiement.

Le CREA examine avec son homologue mozambicain le renforcement de la coopération bilatérale

Le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, a examiné avec le président de l'Union mozambicaine du patronat les opportunités de renforcer les échanges économiques entre l'Algérie et le Mozambique, a indiqué, jeudi, un communiqué du CREA. La rencontre, qui s'est tenue mercredi au Mozambique, en présence du Président-directeur général (PDG) de la société Sonatrach, M. Rachid Hachichi, s'inscrit dans le cadre de «l'esprit de coopération et de partenariat, dans le but d'explorer les opportunités d'échanges écono-

miques entre les deux pays». Les discussions ont permis de «déterminer des secteurs prioritaires dans lesquels les deux pays peuvent coopérer de manière concrète et durable». De son côté, la partie mozambicaine a manifesté son grand intérêt à profiter de l'expertise industrielle algérienne, notamment dans les domaines de l'énergie, des industries agricoles, des infrastructures et de la formation professionnelle, ajoute le communiqué. Il a été également convenu d'organiser une grande foire économique dans la capitale du Mozambique, Maputo, qui regroupera les principaux

acteurs économiques des deux pays. Cet événement constituera une plateforme d'échange et de partenariat, visant à renforcer la coopération bilatérale et à ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement entre l'Algérie et le Mozambique, précise la même source. À cette occasion, le CREA a affirmé, dans son communiqué, qu'«il restera pleinement engagé dans cette dynamique africaine ouverte, et fidèle à sa mission de promotion de l'expertise algérienne et de la mise en exergue des capacités des entreprises nationales sur la scène africaine».



BEJAÏA :

Colloque sur les banques de données et le traitement statistique

22 ans après, le colloque sur les banques de données de Béjaïa revient pour analyser la révolution de l'IA et les nouveaux enjeux du traitement statistique.

L'auditorium du campus de Targa Ouzemour a accueilli, mercredi et jeudi, le second colloque sur les «Banques de données et le traitement statistique». Cet événement scientifique était organisé par l'unité de recherche LaMOS (« Modélisation et optimisation des systèmes »), présidée par le Pr Djamil Aïssani. **«Il vaut mieux ne pas avoir de données que d'avoir des données faussées»**

Dans son allocution d'ouverture, le Pr Aïssani a rappelé que lors de la précédente édition, tenue 22 ans auparavant en 2003, il s'agissait de discuter des méthodologies de recueil, d'organisation et d'exploitation des données statistiques, ainsi que de leur circulation. À cette époque, la plupart des institutions et organismes producteurs et utilisateurs de données se contentaient de mettre en place des bases de données informatisées sans vérifier si le recueil était réalisé correctement. «Il vaut mieux ne pas



avoir de données que d'avoir des données faussées», a estimé notre interlocuteur. Il a également remarqué que ces données étaient présentées à l'état brut, sans organisation, ce qui les rendait inexploitable. De plus, la validité des analyses statistiques

ne pouvait, dans la plupart des cas, être certifiée.

De la digitalisation aux défis de l'intelligence artificielle
Les choses ont évolué depuis avec la géné-

ralisation de l'outil informatique. « Les défis actuels dépassent la simple digitalisation » avec l'explosion du volume des données (Big Data) et l'émergence de nouvelles techniques (Data Mining, Data Science, Cloud Computing et Intelligence Artificielle). Dans notre pays, les utilisateurs de statistiques en sont encore au stade de l'acquisition des compétences requises dans ces techniques pour en extraire des connaissances. En outre, a souligné l'orateur, l'IA, « bien que prometteuse, soulève des questions éthiques et méthodologiques sur la fiabilité, l'explicabilité et la transparence des modèles ». C'est ce constat qui a conduit à articuler cet événement autour de plusieurs axes de réflexion pour aborder cette problématique : apprentissage automatique et intelligence artificielle, Internet des objets, fouille de données et méthodes mathématiques, analyse des données incomplètes et complexes, etc.

BOUMERDES :

Distribution de 50 contrats de concession

Dans le cadre de la régularisation des terres agricoles à Boumerdès, plus de 50 contrats de concession seront prochainement distribués aux agriculteurs. L'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (Onta) s'attelle à distribuer plus de 50 contrats de concession, à l'occasion des festivités du 71e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, le 1er Novembre prochain.

Un taux d'avancement de 75%

Dans ce cadre, la directrice de wilaya de l'Onta, Fella Adjaz, a affirmé que ses équipes travaillent d'arrache-pied pour achever le traitement des dossiers en suspens dans les plus brefs délais, afin de clôturer définitivement ce dossier. « Cette opération de distribution a accusé un retard de plusieurs années dans la wilaya pour diverses raisons. Dans ce sens, j'invite tous les agriculteurs concernés à se rapprocher de la direction, afin de régulariser leur situation de manière définitive. L'opération d'assainissement et de régularisation des dossiers de contrats de concession se

poursuit à un rythme soutenu, avec un taux d'avancement estimé à 75% du total des dossiers déposés auprès de l'Onta. L'opération progresse de façon satisfaisante dans la perspective de clôturer définitivement ce dossier, même si aucune date précise n'a été fixée, en raison de certains obstacles persistants », a-t-elle expliqué. A ce titre, la même responsable a fait remarquer que la conversion des dossiers du droit d'usage permanent vers le droit de concession a déjà permis la délivrance de 4.500 contrats, dont 14 relevant de l'ancien fonds de la révolution agraire et 3 concernant des exploitations agricoles pilotes. Au total, 4.483 contrats de concession ont ainsi été délivrés à ce jour.

Prochaine étape: la numérisation

Par ailleurs, 931 dossiers relatifs aux «haouchs» (anciennes exploitations traditionnelles) ont été recensés dans la wilaya. Parmi eux, 111 contrats de concession ont récemment été délivrés, soit environ 11% du total. « Cette opération

avait été lancée au niveau national à partir de Boumerdès, sous la supervision du ministre de l'Agriculture, lors d'une précédente visite officielle. La coordination continue entre nos services et les différentes institutions concernées par cette question a permis d'accélérer le traitement des dossiers. Toutefois, 800 dossiers restent à examiner, dont certains sont actuellement soumis à la justice. Une cellule de travail, réunissant chaque jeudi plusieurs services administratifs, se penche sur ces cas, afin de trouver une résolution », a-t-elle précisé. Pour progresser dans l'opération, elle a lancé un appel aux agriculteurs afin d'actualiser leurs documents administratifs, condition nécessaire et indispensable à la régularisation des derniers dossiers. « Le retard de certains héritiers dans l'établissement des actes de succession et des procurations constitue un frein majeur à l'avancement du processus. Ce n'est pas la faute à l'administration mais le manque de réactivité des personnes concernées », a-t-elle révélé.

BOUIRA :

Sensibilisation aux risques de la saison hivernale

Poursuivant ses efforts de prévention à l'approche de la saison hivernale, la direction de la Protection civile de la wilaya de Bouira a lancé une série d'actions ciblant essentiellement les établissements scolaires et autres administrations. Sous le slogan : « Un hiver sans accidents » l'objectif est, de limiter les risques liés, notamment aux intempéries, aux inondations et aux asphyxies au monoxyde de carbone, particulièrement fréquentes durant cette période. Des campagnes de sensibilisation ont été organisées sur le terrain, notamment au niveau des centres de formation professionnelle, a-t-on précisé. Les agents de la Protection civile y ont rappelé les gestes essentiels à adopter. Bien aérer les habitations, entretenir les appareils de chauffage à gaz, faire preuve de vigilance en cas de fortes pluies et respecter scrupuleusement les consignes de sécurité. Des réunions et des rencontres de coordination regroupant les différents représentants des services concernés et ce, pour bien coordonner les actions de terrains et de sensibilisation. « Ces rencontres sont importantes et ont permis de dresser un état des lieux du dispositif mis en place durant toute cette période hivernale marquée par des intempéries et aux risques d'asphyxie au monoxyde de carbone, et aussi d'évaluer les moyens humains et matériels mobilisables et d'arrêter les mesures à mettre en œuvre en cas de perturbations climatiques », a-t-on ajouté auprès de la direction de la Protection civile. Surnommé le « tueur silencieux », le monoxyde de carbone continue de faire des victimes chaque hiver. Ce gaz toxique, indétectable à l'odorat et invisible à l'œil nu, provient principalement des appareils de chauffage



ou de cuisson défectueux, mal installés ou mal entretenus. Lorsqu'il s'accumule dans un espace mal aéré, il devient rapidement mortel. Les chiffres et autres données émanant de la Direction générale de la Protection civile (DGPC) témoignent de la gravité du phénomène. Les spécialistes insistent et ne cessent de le rappeler la nécessité d'une vigilance accrue. Un simple contrôle régulier des installations à gaz, la vérification des conduites d'évacuation et l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone permettraient d'éviter bien des drames.

BLIDA :

Lutte contre les constructions précaires

Pour améliorer le cadre de vie des citoyens, la wilaya de Blida intensifie sa lutte contre les constructions précaires et les occupations illicites. Dans le cadre de la lutte contre les constructions précaires et illicites qui affectent profondément l'environnement et le paysage de la ville des Roses, les autorités locales, à travers les services de l'habitat et de construction de la wilaya, ont engagé dernièrement des opérations de contrôle et de démantèlement de ce genre de constructions qui ont pris de l'ampleur ces dernières années, notamment au niveau du chef-lieu de wilaya. En effet, accompagnés des éléments de la brigade d'urbanisme et de protection de l'environnement relevant de la Direction de la sécurité publique de la wilaya, les services de la Direction

de l'habitat et de construction ont effectué ces derniers temps plusieurs rotations de contrôle visant à préserver la propreté de l'environnement et à assurer une amélioration du cadre de vie au profit de l'ensemble des citoyens. Ces actions œuvrent également à la réduction des clôtures et constructions non autorisées, du commerce de rue et autres activités illicites, en collaboration avec les autorités compétentes.

Tolérance zéro pour les contrevenants

Depuis le début de la saison estivale, la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement a enregistré 67 interventions, couvrant diverses activités, notamment le nettoyage des trottoirs et l'interdiction d'installation de clôtures non autorisées, d'occupation des voies publiques

par des commerçants illicites (16 opérations), 7 opérations de retrait d'obstacles tels que la pose de poteaux métalliques sur des tracés routiers ou des parkings destinés aux véhicules par des habitants de quartiers résidentiels, 8 décisions judiciaires et administratives, et 13 poursuites judiciaires contre des contrevenants pour infractions aux normes de construction et aux normes environnementales. Par ailleurs, les services compétents révèlent que plusieurs opérations de démantèlement de constructions illégales ont été menées en coordination avec les autorités locales afin de mettre un terme aux différentes extensions et les constructions illicites initiées par certains habitants, occupant illégalement le domaine public.

TIPASA :

Plus de 400 affaires criminelles jugées en appel

Dans son bilan annuel, la cour de Tipasa fait état d'une intense activité judiciaire, avec notamment plus de 400 affaires criminelles traitées en appel. La cour de justice de Tipasa a communiqué son bilan annuel d'activités judiciaires, de la période allant d'octobre 2024 à octobre 2025, à l'occasion de la cérémonie officielle d'ouverture de l'année judiciaire 2025-2026 qui s'est déroulée au niveau du siège de la cour jeudi dernier. Il ressort ainsi des statistiques dévoilées que durant la 3e session criminelle de l'année 2024 qui s'est étalée du 3 novembre 2024 au 16 janvier de l'année actuelle, 96 affaires y ont été programmées en première instance, dont 81 ont été jugées, alors qu'au cours de la première session de l'année 2025 couvrant la période incluse entre le 2 février 2025 et 6 le mai 2025, la cour de Tipasa annonce avoir programmé 67 affaires en première instance, dont 20 ne sont pas encore traitées. En revanche, 134 dossiers sont inscrits en prévision de la 2e session criminelle de l'année en cours, prévue à partir du 26 de ce mois et qui sera clôturée le 30 décembre prochain. Pour ce qui est des sessions criminelles en appel, 303 affaires étaient programmées lors de la 2e session de l'année dernière, fixée entre le 27 octobre 2024 et le 10 février 2025. De ce total, 237 ont été jugées, contre 167 au cours de la 1re session en appel de l'année 2025 qui s'est étalée du 6 avril au 14 juillet.

Plus de 99% des affaires traitées en chambre d'accusation

A noter que durant cette session, 304 affaires en appel y ont été enregistrées. S'agissant du bilan annuel de la chambre d'accusation, 1.372 affaires ont été traitées sur un ensemble de 1.383, soit un taux de 99,20%. Durant la même période, 1.315 affaires ont été programmées pour l'instruction, dont 770 ont été définitivement instruites, soit 58,56% des affaires ont été épurées. Aussi, sur les 4.683 affaires civiles programmées 75,26% ont été jugées, à savoir 3.557 affaires. Concernant les exécutions des jugements et arrêts dans le civil et l'administratif, la cour de Tipasa fait mention dans son bilan d'un taux d'exécution de 89,22%, soit l'équivalent de 1.605 affaires. Quant aux affaires pénales, relatives précisément aux délits et infractions, la chambre spécialisée relevant de la cour de Tipasa a traité 14.737 affaires, soit l'équivalent de 90,39% des 16.303 dossiers programmés, tandis que la chambre des mineurs a statué sur 226 affaires sur les 244 inscrites lors de l'année judiciaire qui vient de s'achever. Au volet inhérent à l'aménagement des peines, la cour de Tipasa a fait savoir que sur un total de proposition de 719 détenus incarcérés dans les 3 établissements pénitentiaires relevant de sa juridiction, soit à Hadjout, Sidi Ghiles et Koléa, 518 ont bénéficié de la liberté conditionnelle et 512 autres sur un ensemble de 530 ont bénéficié de permissions de sortie.

ILLIZI :

Divers projets pour renforcer les installations sportives et juvéniles (DJS)

La wilaya d'Illizi a bénéficié de divers projets pour renforcer ses installations juvéniles et sportives, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Parmi les opérations retenues dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, figurent un projet de piscine de proximité, entrée en exploitation au quartier Belbachir, au chef-lieu de wilaya, et un projet d'aménagement du camélodrome d'Illizi, a indiqué le DJS, Mohamed Maa-laoui. Les travaux se poursuivent également pour la réhabilitation de cinq (5) terrains de proximité, deux (2) à Illizi et un (1) dans chacune des communes d'In-Amenas, Debdeb et Bordj Omar-Idriss, a-t-il ajouté. Pour les projets prévus dans le cadre du Fonds de wilaya de promotion des initiatives de jeunes et des pratiques sportives (chapitre équipement), le DJS a évoqué l'inscription de quatre (4) projets. Il s'agit de la restauration d'une salle polyvalente et d'une auberge de jeunes à In-Amenas et la Maison de jeune "Cheikh Amoud" à Illizi, ainsi que la réhabilitation de la pelouse synthétique du stade du 19 mars à Illizi, selon le responsable.

STARTUPS, APPLICATIONS, PLATEFORMES : La santé algérienne se digitalise

De plus en plus de jeunes Algériens s'engagent dans le développement de solutions informatiques dédiées au secteur de la santé. Ils créent des applications et des plateformes qui facilitent la gestion des patients, la prise de rendez-vous en ligne, le suivi à distance ou encore la télémédecine.

La Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM) a profité du Salon international du laboratoire, de l'imagerie médicale et du bloc opératoire pour mettre en avant de jeunes startups innovantes dans le domaine des technologies de la santé. « Nous les avons réunis dans le cadre du concours Digital Health Competition, mais l'objectif était de faire un état des lieux des solutions numériques dans le secteur de la santé en Algérie. Nous avons été agréablement surpris par le nombre de candidatures et la diversité des projets qui règlent des problématiques réelles du secteur de la santé. En tout, nous avons eu 60 projets ; 30 plateformes, 10 applications et le reste solution IA et dispositif connecté. En dehors du concours, la Forem va accompagner ces porteurs de projets et être le trait d'union avec le ministère de la santé » souligne une responsable de la santé. En Algérie, plusieurs initiatives illustrent cet élan. A titre d'exemple, le hackathon Slush'D, organisé pour la première fois à Alger, a rassemblé des porteurs de projets autour de défis tels que la communication en temps réel entre professionnels de santé, le suivi à distance des patients ou l'optimisation des parcours hospitaliers. Le programme national « Startup challenge » comporte une déclinaison « HealthTech Startup Challenge » dédiée aux innovations dans la santé, biotech, medtech, bien-être.

Nafsia Clinic, la santé mentale en ligne

Parmi les participants à ce challenge, Ouahabi Mohamed Lamine, fondateur de la plateforme Nafsia Clinic : une plateforme de soutien psychologique en ligne. L'application met en relation les patients avec des psychologues, nutritionnistes et orthophonistes, selon les pathologies prises en charge telles que l'anxiété, les addictions ou la malnutrition. Les utilisateurs peuvent choisir un créneau horaire et régler leur séance directement en ligne. « Le choix des médecins se fait selon une sélection rigoureuse. Ces derniers doivent scanner leur diplôme et afficher leurs



photos. La prise en charge du patient par le biais de la plateforme se fait en visio, audio ou par écrit. Le spécialiste est obligé de se montrer, mais pas le patient. Sur le profil de chaque médecin, il y a des témoignages qui permettent aux nouveaux patients de choisir celui qui les correspond », explique Mohamed Lamine. L'idée de créer une telle plateforme est de faciliter l'accès au médecin psychologue, Ouahabi Mohamed Lamine, estime que les problèmes liés à la santé mentale sont difficilement assumés dans notre société, c'est pourquoi il a mis en place la prise en charge par l'audio ou l'écrit afin d'encourager les personnes souffrantes. Concernant les données des patients, Ouahabi Mohamed Lamine explique que le strict minimum d'information est demandé aux souscripteurs de l'application. Ces données, à savoir le numéro de téléphone et le pseudonyme, sont cryptées à l'enregistrement. Les séances avec le médecin ne sont pas enregistrées. « L'application est dotée d'un système qui ouvre et clôture la séance. Si l'un des deux s'est absenté, nous recevons un rap-

port pour l'indiquer. Nous avons également mis un système de remboursement » souligne-t-il. En combinant innovation technologique et engagement social, Nafsia Clinic contribue à lever les tabous autour de la santé mentale tout en rendant l'accompagnement psychologique plus accessible et sécurisé.

Alia Hamadi, 18 ans, connecte les ambulances aux hôpitaux

La benjamine du groupe a à peine 18 ans. Alia Hamadi est étudiante en deuxième années à l'Ecole supérieure d'économie d'Oran. Son application « Ali Drive » ambitionne de relier les ambulances aux hôpitaux et cliniques d'une manière instantanée et efficace. « L'application permet aux équipes d'urgence d'orienter les patients vers l'établissement approprié selon la nature du cas, les spécialités disponibles et la capacité d'accueil. En parallèle, les hôpitaux reçoivent des notifications en temps réel concernant les cas à venir, ce qui leur permet de se préparer et d'assurer les soins nécessaires. L'application permet également de transférer les cas entre les hôpitaux en cas de besoin grâce à un enregistrement nu-

mérique, ce qui facilite la préparation anticipée des équipes médicales. » précise Alia Hamadi. Alia Hamadi indique que l'idée derrière cette application est de régler les dysfonctionnements majeurs du secteur de la santé, tels que l'encombrement dans les hôpitaux, le désordre lors des catastrophes, le retard récurrent dans la prise en charge des patients...etc. « la mise en place d'un système numérique unifié permet de réduire considérablement le temps d'attente dans les services d'urgence, d'améliorer la répartition des patients selon les spécialités disponibles et d'assurer une transmission rapide des informations médicales grâce à un dispositif de suivi numérique des ambulances » ajoute-elle. Pour l'étudiante le développement de son application doit absolument se faire en collaboration avec le ministère de la santé vu la sensibilité des données.

Ortho.DZ, une nouvelle approche de la prise en charge orthophonique

Ortho.DZ est la première plateforme numérique interactive en Algérie dans le domaine Ortho.DZ est la première plateforme numérique interac-

tive en Algérie dans le domaine de l'orthophonie et de la psychologie. Pensée et développée par l'orthophoniste Sarra Tar, elle regroupe les spécialistes, les patients et leurs familles sur une même plateforme, qui permet d'avoir des séances de diagnostic et de suivi à distance. « Notre mission est de rendre la prise en charge orthophonique plus accessible, mieux organisée et plus efficace. Le logiciel est un outil numérique destiné à la gestion de l'activité des orthophonistes. Il permet d'organiser les rendez-vous, les séances et les dossiers thérapeutiques de manière électronique, de générer des rapports automatiques sur l'évolution du patient, et d'assurer une base de données fiable et sécurisée. Ce système réduit la documentation papier et améliore la productivité grâce à une organisation rapide et précise » décrit Sarra Tar. L'application mobile baptisée « Sanad » qui signifie réconfort, est conçue pour permettre aux patients de suivre leurs exercices depuis la maison, d'envoyer des remarques audio ou vidéo à leur orthophoniste, de recevoir des rappels de rendez-vous, ainsi que des notifications de suivi. Elle contient également un contenu éducatif et des conseils destinés aux parents. Cette application facilite la communication entre le patient, la famille et le professionnel, assurant ainsi la continuité du traitement de manière simple et efficace. « Avant de nous lancer dans ce projet nous avons fait un sondage auprès de 150 orthophonistes afin de recenser les problèmes auxquels ils font face. Nous avons constaté que l'efficacité du protocole thérapeutique est tributaire de la guidance parentale. L'application permet aux patients de renseigner en temps réel l'évolution du comportement de leur enfants ce qui rend la prise en charge très efficace et c'est le premier objectif de notre projet » ajoute-t-elle. Les jeunes algériens jouent un rôle clé dans la transformation numérique du secteur de la santé. Grâce à leur créativité et à leur engagement, ces jeunes innovateurs développent des solutions qui rendent les soins plus accessibles, plus efficaces et mieux adaptés aux besoins des patients.

CANCER DU SEIN : Lancement de deux cliniques mobiles dédiées aux campagnes de dépistage et de sensibilisation à travers le pays

Cancer du sein : lancement de deux cliniques mobiles dédiées aux campagnes de dépistage et de sensibilisation à travers le pays. Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a donné, jeudi à Alger, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, le coup d'envoi de deux cliniques mobiles dotées d'équipements médicaux modernes, qui sillonnent plusieurs wilayas du pays, dans le cadre du mois d'« Octobre rose », consacré à la lutte contre le cancer du sein. Ces deux cliniques mèneront des campagnes de dépistage et de sensibilisation au profit des femmes, en vue d'ancrer la culture de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein dans la société. A cette occasion, le ministre de la Santé a réaffirmé l'engagement des hautes autorités du

pays à lutter contre le cancer, rappelant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait de cette question « une priorité nationale majeure ». Cette « haute orientation, a-t-il dit, n'est pas une simple décision, mais une annonce de mobilisation globale qui vise à garantir une prise en charge sanitaire intégrée et moderne de tous les malades ». L'Algérie a réalisé au cours des dernières années « un bond qualitatif » en matière de lutte contre cette maladie et de prise en charge des personnes atteintes, selon Ait Messaoudene, qui a cité notamment la création « d'un réseau national intégré qui compte 18 centres anti-cancer (CAC), dotés d'équipements médicaux récents et modernes, à travers l'ensemble du pays ». Les efforts consentis par l'Etat dans ce domaine, a souligné le ministre, ne se limitent pas uniquement « au traitement, mais

concernent également la prévention et le dépistage précoce, à travers la création de centres spécialisés, à l'instar du centre de Biskra qui est entré en service, en attendant de généraliser progressivement cette opération aux autres wilayas du pays ». Quant aux soins et à la prise en charge médicale, « un protocole thérapeutique national unifié a été adopté pour le traitement des cancers les plus courants, notamment le cancer du sein, afin de garantir une prise en charge uniforme et équitable des patients », a-t-il affirmé, insistant sur l'aspect psychologique, d'autant plus que des équipes psychomédicales ont été mises en place pour accompagner les patientes tout au long de la période de traitement, afin d'atténuer les effets psychologiques de la maladie ». S'agissant de la formation de compétences spécialisées, Ait

Messaoudene a fait état du lancement d'une nouvelle spécialité en sénologie et dépistage précoce (certificat d'études complémentaires) au profit des médecins généralistes, en vue d'assurer le dépistage précoce et le prédiagnostic au niveau des établissements de santé de proximité. Pour sa part, Mme Mouloudji a évoqué « la coordination et la collaboration entre les différents secteurs concernés par la lutte contre le cancer du sein », afin d'en « limiter les cas et de réduire le taux de mortalité liée à cette maladie, en assurant un meilleur accompagnement à tous les niveaux et dans toutes les régions du pays ». Elle a, en outre, appelé à « sensibiliser davantage à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et à assurer l'accompagnement psychomédical adéquat pour réduire et endiguer cette maladie ».

DOSSIER ELECTRONIQUE DU PATIENT : Un objectif à atteindre avant la fin de l'année 2025

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a souligné l'importance de la mise en œuvre du « dossier électronique du patient », qui constitue un axe central du processus de transformation numérique du secteur et l'un de ses principaux objectifs à atteindre avant la fin de l'année en cours, indique, vendredi, un communiqué du ministère. Lors de l'ouverture d'une réunion sur « la numérisation du dossier électronique du patient », qu'il a coprésidé, jeudi, avec le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, le ministre de la Santé a précisé que ce projet permettra d'uniformiser les données médicales et d'éviter la répétition des examens et des analyses, tout en contribuant à « améliorer le suivi des patients, à réduire les délais, à optimiser les ressources et à renforcer les méthodes de gestion et la coordination entre les différentes structures de santé ». M. Ait Messaoudene a également mis en

avant l'importance capitale du « numéro d'identification national du patient », en tant qu'« outil stratégique garantissant la précision et l'intégrité des données à travers les réseaux de santé ». Ces mécanismes modernes constituent, a-t-il ajouté, « un pilier essentiel pour la mise en place d'un système de santé efficace, fondé sur une gestion intelligente et transparente, assurant la disponibilité des médicaments et une meilleure prise en charge des patients ». Soulignant que l'Etat « a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires pour garantir la transition effective vers un système de santé numérique intégré », M. Ait Messaoudene a appelé à « une exploitation optimale de ces moyens afin d'assurer une meilleure prise en charge des patients dans les différents établissements ». Il a estimé que « l'aboutissement du projet de numérisation constitue une réussite pour l'ensemble du système de santé ».

Lancement d'une plateforme numérique pour la commercialisation des produits des femmes rurales

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a annoncé le lancement d'une plateforme numérique dédiée à la commercialisation des produits des femmes rurales et des familles productives.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a annoncé le lancement d'une plateforme numérique dédiée à la commercialisation des produits des femmes rurales et des familles productives. Présidant la cérémonie de célébration de la Journée internationale des femmes rurales (15 octobre), la ministre a précisé que, dans le cadre des efforts déployés par son secteur pour soutenir et accompagner la femme rurale dans la création d'activités génératrices de revenus, et pour faciliter son accès au monde de l'entrepreneuriat, une plateforme numérique dédiée à la commercialisation des produits des femmes rurales et des familles productives a été lancée. Après avoir précisé que «cette plateforme vise à faciliter la commercialisation des produits des femmes rurales et à leur permettre d'accéder à des marchés plus importants au niveau national», Mouloudji a souligné que cette plateforme numérique «offre un espace de réseautage et de collaboration entre femmes», ce qui «favorisera le développement des



savoir-faire, l'échange d'expertises et l'amélioration de la qualité des produits, augmentant ainsi les chances de réussite». La ministre a, dans ce cadre, rappelé que son département «accorde une attention particulière à la femme, notamment dans les zones rurales et saha-

riennes, à travers les programmes sociaux, l'autonomisation économique et la promotion de l'esprit entrepreneurial», soulignant que «le programme national dédié à la femme rurale figure en tête des dispositifs mis en place à cet effet». À cette occasion, une exposition de

produits réalisés par des femmes rurales a été organisée, mettant en lumière leur créativité dans différents métiers liés à l'artisanat. Cette rencontre a également été marquée par une minute de silence observée à la mémoire des martyrs des massacres du 17 Octobre 1961.

LUTTE CONTRE LES GANGS DE QUARTIER: Une réponse politique et sécuritaire ferme



Face à la violence des gangs de quartier, l'État engage une réponse politique et sécuritaire ferme pour restaurer l'ordre et la paix sociale dans les cités. Dans les ruelles étroites de certains nouveaux ensembles urbains, les cris d'enfants jouant ont longtemps été couverts par le fracas des affrontements. Des bandes rivales, armées de couteaux et de barres de fer, parfois accompagnées de chiens dangereux, se disputaient un territoire, une réputation ou simplement un sentiment de puissance. Ces gangs de quartier, comme on les appelle désormais dans les rapports officiels, ont peu à peu transformé certaines cités en zones de non-droit, instaurant la peur parmi les habitants.

L'arsenal juridique et sécuritaire se renforce

Face à cette recrudescence de la violence, l'État a décidé de réagir avec fermeté et méthode. Sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, une politique nationale de

lutte contre les gangs des cités a été mise en œuvre, alliant répression ciblée et prévention sociale. Le président Tebboune a donné des instructions claires : élaborer une loi spécifique pour contrer ce fléau, devenu une menace directe pour la sécurité publique et la cohésion sociale. Cette initiative traduit la volonté de l'État d'adapter son arsenal juridique aux nouvelles formes de criminalité urbaine, marquées par la structuration de groupes violents, souvent enracinés dans des milieux défavorisés. Ces derniers mois, plusieurs affrontements violents ont éclaté dans de nouvelles zones d'habitat, transformant parfois des différends anodins en batailles rangées. Certains incidents ont même viré au drame, coûtant la vie à de jeunes habitants, souvent happés par la spirale de la délinquance. Conscient de la gravité de la situation, le gouvernement a décidé d'agir avant que ces violences n'échappent à tout contrôle. L'anticipation et la vigi-

lance des services de sécurité ont permis de déjouer de nombreux plans criminels, empêchant ainsi que ces gangs ne s'enracinent durablement dans les quartiers. Ce sont généralement des groupes structurés, capables de se réorganiser rapidement. « Mais, fort heureusement, la riposte des services de sécurité est plus rapide et mieux coordonnée », témoigne un quinquagénaire habitant une cité connue à Dergana. L'un des leviers majeurs de cette stratégie réside dans le renforcement de la vidéosurveillance à travers tout le territoire. En effet, les pouvoirs publics ont déjà annoncé la généralisation du système de caméras intelligentes dans l'ensemble des wilayas. La vidéosurveillance n'est pas un gadget technologique, mais un outil de dissuasion et d'intervention rapide, permettant une coordination efficace entre les différents services, souligne une source sécuritaire. Selon cette même source, cette mesure a déjà permis une baisse signi-

ficative du taux de criminalité, notamment en matière de vols, de trafic de drogue et d'activités liées aux gangs de quartier. Le ministère de la Justice, de son côté, a fait de cette lutte une priorité nationale, en durcissant les peines infligées aux membres des bandes organisées. Les nouvelles dispositions légales prévoient des sanctions plus sévères pour les actes de violence collective, les atteintes aux biens publics ou les agressions commises en bande.

Des résultats tangibles sur le terrain

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Durant la dernière saison estivale 2025, les efforts conjoints des forces de l'ordre ont permis de porter un coup dur à ces réseaux. Selon le lieutenant-colonel Ailane Aïssa, chef de la division Prévention et sécurité publique de la Gendarmerie nationale, 436 individus ont été arrêtés, 211 placés en détention et 129 groupes criminels démantelés dans le cadre d'opérations ciblées. De leur côté, les unités de la police nationale ont multiplié les interventions conjointes avec la gendarmerie, menant à 210 opérations coordonnées. Ces actions se sont soldées par l'arrestation de 996 personnes, dont 31 ont été placées sous mandat de dépôt. Ces chiffres, loin d'être anodins, traduisent la détermination de l'État à reprendre le contrôle de chaque rue, de chaque cité, là où la peur avait pris le dessus. Derrière chaque jeune enrôlé dans un gang, il y a souvent un échec personnel, une marginalisation, un vide... Les politiques publiques d'inclusion, de formation et d'emploi des jeunes dans les quartiers sensibles sont donc devenues un complément essentiel à la stratégie répressive. Plusieurs programmes ont été lancés pour réhabiliter les espaces urbains, créer des centres de loisirs, des stades de proximité et des ateliers de formation professionnelle. L'objectif est clair : offrir une alternative à la violence.

Aït Bouhini sacré village le plus propre



C'est avec la consécration du village Aït Bouhini de la commune de Yakouren que le rideau de la 12e édition du concours du village le plus propre Rabah Aïssat est tombé, ce jeudi 16 octobre 2025 à la grande salle des spectacles de la maison Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. Ce village a été choisi sur les 08 finalistes d'un concours qui a vu la participation de 50 villages.

Le prix du super concours pour le village d'Aït Lahcène

Le prix a été décerné après quatre mois d'évaluation par une commission mobilisée à cet effet. Une commission qui a été élargie cette année avec l'implication de l'université Mouloud Mammeri (UMMTO) quant aux critères de participation. Pour d'une part impliquer l'UMMTO, qui avec ses spécialistes, a donné une touche scientifique et académique aux critères de sélection déjà assez rigoureux. Il y a lieu de noter dans ce contexte que le concours Aïssat Rabah met l'accent sur la propriété, la gestion durable des ressources, la participation citoyenne et la valorisation du patrimoine. Le concours encourage ainsi l'amélioration du cadre de vie des villageois avec des aménagements et l'entretien des voies publiques, des espaces verts et des alentours des villages ainsi que la gestion des déchets ménagers, en insistant sur le recyclage et le compostage qui reste bien déterminant dans la fiche de notation. Outre le concours du village le plus propre, il a été aussi décerné le prix du super concours qui avait regroupé des villages déjà primés. C'est le village d'Aït Lahcène dans la commune d'Ath Yenni qui a été choisi « meilleur » des 33 meilleurs villages inspectés par la commission. C'est en présence du wali, Abou Bakr Essedik Boucetta, du président de l'APW, Youcef Sid-Ali, des élus locaux et nationaux, des représentants des villages nommés participants à ce concours et un large public que s'est déroulée cette manifestation.

6 millions de DA pour le 1er prix Fervent d'un environnement propre et sain, le wali a indiqué qu'à travers ce concours « le citoyen sait mettre en exergue toute sa dimension humaine mais aussi toutes les valeurs léguées par ses aïeux ». Et de rappeler aussi que « la propreté n'est pas l'affaire d'une institution, d'un responsable mais elle est de chacun d'entre-nous ». Pour le P/APW, cette 12ème édition « assure d'une part la pérennité d'une action, d'une œuvre collective et individuelle comme elle perpétue la mémoire d'un homme qui a toujours œuvré pour la wilaya et le bien être de ses habitants ». Pour revenir au concours les autres villages primés sont ceux d'Aïfane (Cne) et Aït Maamar, (Aïn-Zaouia) qui ont complété le podium en montant sur respectivement la seconde et troisième du podium. Aux 4e, 5e, 6e, 7e et 8e et dernière places, on retrouve respectivement les villages d'Iguer Amrane, (Ath Zekki), Djemaâ Saharidj, (Mekla), Tighilt, (M'kira), Taourirt El Hadjadj, (Ath Yenni) et Yefnaine (Aït Oumalou). S'agissant de la dotation financière le 1er prix est de 06 millions de DA contre un million de DA pour le 8e prix. Enfin, le super concours a été doté d'un seul et unique prix de 2 millions de DA.

**LIGUE 1-MOBILIS :
La LFP dévoile
le programme
des 9e et 10e journées**



La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé, jeudi, le programme des deux prochaines journées du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévues entre la fin octobre et début novembre.

- 9e journée :

Samedi, 25 octobre 2025 :
MC El-Bayadh-MC Oran
CS Constantine-Olympique Akbou
MB Rouissat-ES Ben Aknoun
Dimanche, 26 octobre 2025 :
Paradou AC-ES Mostaganem
Mercredi, 29 octobre 2025 :
JS Saoura-JS Kabylie
ES Sétif-USM Alger
ASO Chlef-CR Belouizdad
Jeudi, 30 octobre 2025 :
USM Khenchela-MC Alger

- 10e journée :

Samedi, 1er novembre 2025 :
Olympique Akbou-MB Rouissat
MC Oran-CS Constantine
Dimanche, 2 novembre 2025 :
USM Alger-ASO Chlef
ES Ben Aknoun-ES Sétif
ES Mostaganem-CR Belouizdad
Lundi, 3 novembre 2025 :
JS Kabylie-MC El-Bayadh
MC Alger-JS Saoura
Paradou AC-USM Khenchela.

HANDBALL / JEUNES

**CATEGORIES:
La FAHB lance
une vaste opération
de détection
et de formation**



La Fédération algérienne de handball (FAHB), à travers sa Direction technique nationale (DTN), a annoncé le lancement d'une nouvelle phase d'action sur le terrain visant à relancer la filière jeune et à remettre en mouvement la base du handball national. Cette opération, qui concerne les catégories U13 à U17 filles et garçons, s'articule autour de trois axes majeurs : la détection des jeunes talents, leur accompagnement et leur valorisation, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur ses réseaux. Elle marque, selon la DTN, "un retour à la base, là où tout commence : la formation, la compétition et la coordination technique". La démarche s'inscrit dans une vision à long terme de reconstruction du vivier national, en vue de la création prochaine de centres de perfectionnement sportif et de pôles espoirs régionaux, appelés à devenir les futurs piliers du handball algérien. "Derrière chaque tournoi, chaque match et chaque jeune observé, c'est un projet fédéral qui se concrétise : celui d'un handball plus structuré, plus proche du terrain et tourné vers l'avenir", souligne encore le communiqué. La FAHB a salué par ailleurs l'engagement des ligues régionales, des formateurs, entraîneurs, éducateurs et responsables techniques mobilisés dans cette dynamique de relance. Selon la Direction technique nationale, cette initiative marque le début d'une nouvelle ère pour la discipline, "celle d'un handball en mouvement, ambitieux et résolument tourné vers la formation".

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : US MONASTIR 0 - JS KABYLIE 3 : Les Canaris filent vers la phase des poules

La JSK Kabylie a frappé un bon coup, hier au stade Tayeb-Lemhiri de Sfax, à l'occasion de la première manche du dernier tour de la phase préliminaire de la Ligue des champions.

Les coéquipiers de Belaïd ont disposé, avec art et manière, de l'US Monastir. Visiblement très déterminé, le représentant algérien s'est imposé par le score de 0 à 3. Ce derby maghrébin a démarré sur des chapeaux de roue. Les deux teams sont rapidement rentrés dans le vif du sujet, se rendant coup pour coup pratiquement. Évoluant principalement en contre durant le premier quart d'heure de jeu, les Canaris étaient les premiers à se montrer dangereux. 6', Messaoudi alerte le portier Hlaoui. Opérant un pressing haut, avec un bloc équipe relativement médian, les poulains du coach Louhichi n'ont pas tardé à réagir. 8', Suite à une mauvaise relance du gardien Hadid, le capitaine Harzi manque de peu l'ouverture du score. 14', Merghem répond par un tir croisé, qui passe à peine sur la transversale. 29', la balle de Ben Youssef est repoussée en corner par le gardien Kabyle. 36', Merghem s'illustre une fois de plus par son manque de réalisme. Son heading est mal cadré, alors qu'il était sans marquage. La seconde période a repris sur le même



rythme, avec autant d'intensité. 48', les protégés de Zinbauer ouvrent la marque. Bien embusqué au second poteau, Merghem passe en revue toute la défense de Monastir, avant de tromper la vigilance de Hlaoui d'un tir enveloppé au premier poteau. Pris de vitesse, les Tunisiens tentent de réagir, en prenant plus de risques et se font une fois de plus

surprendre. 63', les Algériens doublent la mise. Suite à un contre de lehmeri sur le côté gauche, Akhrib glisse en toute quiétude le cuir dans les filets. Dans l'ultime minute de la rencontre, Sar corse l'addition et scelle le sort de cette première manche. Le match retour aura lieu, samedi 25 octobre, au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi Ouzou.

AZZEDINE ARAB / ESS:

«On doit s'unir pour sortir le club de l'impasse»



Azzedine Arab a été rappelé officiellement par les responsables de Sonelgaz, 4 mois après sa démission du poste de directeur sportif de l'ESS. 4 mois après sa démission du poste de directeur sportif de l'ESS, Azzedine Arab a été rappelé officiellement mardi dernier par les responsables de Sonelgaz, actionnaire majoritaire de la formation sé-

tifienne avec, cette fois-ci, des prérogatives élargies pour mener à bien sa mission de restructuration du club et remettre de l'ordre au sein du groupe professionnel.

Arab dévoile son plan de relance
Intervenant jeudi sur les ondes de Radio Sétif, le dirigeant ententiste est revenu sur les raisons de son départ au tout début de saison, non sans dé-

voiler les grandes lignes de son projet sportif pour sortir la formation des Hauts-Plateaux de la mauvaise passe qu'il traverse actuellement. «Mon départ en début de saison était dû à des divergences dans la politique du club avec certains dirigeants. Je me suis retiré pour ne pas contribuer au malaise que vit l'équipe actuellement. Si j'ai accepté de revenir, c'est uniquement pour sauver l'équipe, avec la seule et unique condition d'avoir carte blanche et disposer des pleins pouvoirs dans le volet sportif», a-t-il affirmé. Il a enchaîné : «Après mon retour, il y avait certains comportements visant à limiter mes prérogatives. Chose que je n'ai refusé catégoriquement. Finalement, tout est rentré dans l'ordre. Nous espérons que cela ne se reproduira plus. Je ne tolérerai jamais que quelqu'un s'imisce dans mon travail. «Arab estime que depuis le passage de l'ESS sous le giron de la Sonelgaz, «il y a un maillon dans la chaîne qui manque entre la gestion administrative et sportive. Les résultats sont là pour le prouver.»

CYCLISME/GRAND PRIX INTERNATIONAL DE LA VILLE D'ALGER : Départ de la 3e étape à partir de Bab el Oued

La troisième et dernière étape de la 18e édition du Grand Prix international cycliste de la ville d'Alger s'est élancée à partir de l'Esplanade d'El Kitani à Bab el Oued, alors que l'arrivée est prévue dans la ville de Zéralda sur une distance totale de 113 Km. Le coup d'envoi de cette dernière étape a été donné par le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, en présence des autorités locales de la wilaya

d'Alger, avec la participation de 91 coureurs représentant 17 équipes de sept pays. La journée se clôturera par une cérémonie officielle de remise des prix et de clôture, permettant de récompenser les meilleures performances et de célébrer le succès de cette compétition. La première étape inaugurale, qui s'est déroulée sur un circuit fermé, tracé au cœur de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, a été remportée par Hamza Yacine de

l'équipe "Madar Pro Team". Le lendemain, l'international algérien a réédité l'exploit en allant chercher la victoire de la deuxième étape, disputée sur un circuit fermé de 82 kilomètres, tracé autour d'Alger-Centre et la basse Casbah. Le Grand Prix d'Alger 2025 s'affirme ainsi comme un rendez-vous incontournable pour les passionnés de cyclisme et un vecteur de promotion touristique et sportive pour le pays.

HAND-BALL / EQUIPE NATIONALE SENIORS HOMMES: Vers la désignation de Salah Bouhekriou

À moins de 4 mois du coup d'envoi du Championnat d'Afrique 2026 de handball seniors hommes à Kigali au Rwanda, l'équipe nationale senior hommes n'a toujours pas d'entraîneur national. Avec un poste vacant depuis la dernière édition en 2024 au Caire, le Sept national accuse déjà du retard dans la préparation. Selon une source fédérale, la piste de l'entraîneur étranger serait écartée vu que le ministère des Sports n'aurait pas validé la proposition de la FAHB. Avec le facteur temps et la reprise des stages qui aurait dû se faire durant cette période, l'instance fédérale va finalement aller vers le plan B, à savoir la nomination d'un entraîneur local. La même source a ajouté que plusieurs noms sont sur l'agenda du président de la FAHB Mourad Boussebt. Mais, tous les indices vont vers l'ex-coach national des A et récemment de la sélection masculine U19 Bouhekriou. Ce dernier a donné son accord de principe pour reprendre les commandes de la sélection en prévision du prochain Championnat d'Afrique. Pour son retour parmi les Verts, le successeur de Farouk Dehili devrait diriger son premier stage du 27 octobre au 2 novembre prochain à Alger. Il s'agit d'un regroupement programmé durant la semaine IHF qui, rappelons-le, permet aux joueurs signataires dans les championnats étrangers à leur pays de rejoindre leurs sélections nationales respectives pendant un mois durant l'année.

L'obligation de garder l'ossature

Si la Fédération avec son nouveau bureau fédéral veut enclencher la relance du sport collectif le plus titré du pays avec le rajeunissement des effectifs, pour le cas de la sélection A hommes, le prochain driver national ne devrait pas prendre le risque à chambouler l'équipe qui a été vice-championne d'Afrique en 2024. La majorité de la composante qui a joué la finale face à l'Égypte sera maintenue. Quelques jeunes éléments issus de l'équipe nationale U21 et U19 seront appelés. Toutefois, il sera question de s'appuyer sur les habitués des grandes compétitions, car il sera question de prendre part à une compétition africaine. À Kigali, il sera question d'affronter les habitués favoris pour les quatre premières places, à savoir l'Égypte, la Tunisie, le Cap-Vert et l'Angola. Outre le profil d'équipes techniques, il y aura aussi en face des adversaires avec un jeu agressif en défense. De ce fait, la liste qui a été établie selon nos sources comprend les noms de 80% de la sélection qui a déjà réussi à jouer la finale, après dix ans d'attente.

ILLIZI : Divers projets pour renforcer les installations sportives et juvéniles (DJS)

La wilaya d'Illizi a bénéficié de divers projets pour renforcer ses installations juvéniles et sportives, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Parmi les opérations retenues dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, figurent un projet de piscine de proximité, entrée en exploitation au quartier Belbachir, au chef-lieu de wilaya, et un projet d'aménagement du camélodrome d'Illizi, a indiqué le DJS, Mohamed Maa-laoui. Les travaux se poursuivent également pour la réhabilitation de cinq (5) terrains de proximité, deux (2) à Illizi et un (1) dans chacune des communes d'In-Amenas, Debdeb et Bordj Omar-Idriss, a-t-il ajouté. Pour les projets prévus dans le cadre du Fonds de wilaya de promotion des initiatives de jeunes et des pratiques sportives (chapitre équipement), le DJS a évoqué l'inscription de quatre (4) projets. Il s'agit de la restauration d'une salle polyvalente et d'une auberge de jeunes à In-Amenas et la Maison de jeune "Cheikh Amoud" à Illizi, ainsi que la réhabilitation de la pelouse synthétique du stade du 19 mars à Illizi, selon le responsable.

ÉQUIPE NATIONALE : L'Arabie Saoudite et le Zimbabwe au programme des dates FIFA de novembre

Maintenant que le quitus pour le Mondial-2025 est composté, l'équipe nationale va se consacrer pleinement sur la préparation de la CAN-2025. Dans cette optique, les Verts disputeront deux joutes amicales de préparation le mois prochain.

Alors que la CAN-2025 se profile à l'horizon, l'équipe nationale entre dans la phase décisive de sa préparation. À un peu moins de trois mois du coup d'envoi, les Verts s'apprentent à se retrouver pour un premier stage le mois prochain qui sera ponctué par deux matches amicaux. Et c'est à Djeddah, en Arabie Saoudite, que Vladimir Petkovic et ses hommes poseront leurs valises pour une première répétition générale face à l'Arabie Saoudite durant la période allant du 10 au 18 novembre, à l'occasion de la prochaine fenêtre FIFA. Deux tests amicaux attendent les Fennecs durant ce rassemblement. Le premier, face à l'Arabie Saoudite d'Hervé Renard, offrira une opposition organisée, technique, face à une équipe qui vient de valider son billet pour la Coupe du Monde 2026. Un duel que Petkovic espère riche en enseignements. Le second match contre le Zimbabwe offre un style plus rugueux, plus physique. Un avant-goût de ce que l'Algérie pourrait rencontrer sur les pelouses africaines en janvier prochain. Pour l'heure, le lieu du match face au Zimbabwe n'est pas encore arrêté, mais selon des sources sûres, il aura lieu également à Djeddah. Pour le sélectionneur bosnien, ce stage sera crucial. Il s'agit autant de tester des combinaisons inédites que de trancher dans une liste élargie, en vue de



l'annonce du groupe final pour la CAN. Ce rassemblement de novembre devrait ainsi servir de point d'ancrage pour le sélectionneur national qui sera appelé à valider certains choix judicieux d'octobre et essayer éventuellement d'autres options. En

tout cas, les places seront chères, et chaque minute jouée comptera. D'autant qu'il ne s'agira pas seulement de choisir 23 ou 26 joueurs, mais arrêter un plan de jeu clair et désigner les hommes clés qui doivent incarner les idées du coach sur

le terrain. C'est dire que le chantier est colossal. Le stage de novembre s'annonce dès lors comme une répétition générale, et sans doute le théâtre des premières certitudes... ou des derniers doutes, c'est selon, avant le grand rendez-vous continental.

L'AFRIQUE FIXÉE SUR SES REPRÉSENTANTS AU MONDIAL: Les 9 étoiles jubilent, en espérant une 10ème

La phase des groupes, bouclée mardi dernier, a levé le voile sur les 9 représentants de l'Afrique lors du prochain Mondial. La phase des groupes, bouclée mardi dernier, a levé le voile sur les 9 représentants du continent africain lors du prochain Mondial organisé conjointement par le Mexique, le Canada et les États-Unis, du 11 juin au 19 juillet 2026. Les nations de l'Afrique du Nord ont confirmé leur éminence habituelle, pendant que la nouvelle formule d'un Mondial à 48 pays a donné lieu à l'émergence d'un véritable inconnu au bataillon, le Cap-Vert en l'occurrence. Ce dernier participera pour la première fois de son histoire au prestigieux tournoi planétaire. Outsider au départ, l'archipel a déjoué tous les pronostics en s'offrant le scalp des Lions indomptables camerounais, initialement favoris en puissance. Les Requirs bleus, surnom donné aux joueurs du Cap-Vert, requinqués par l'enchaînement des résultats probants, ont terminé leur parcours en apothéose contre l'Eswatini (3-0). Dailon Rocha Livramento et Willy Semedo ont été les héros d'une qualification historique. L'entraîneur cap-verdien, Pedro Leitao Bresto, plus connu sous le nom de Bubista, devient, du coup, l'homme le plus célèbre pour avoir réussi là où tout le monde a échoué, voire où personne n'aurait espéré réaliser le même exploit, unique en son genre dans l'histoire de ce petit pays aux traditions footballistiques peu établies. Lui, il a trouvé la formule miracle : «Les relations humaines, c'est très important pour moi.» Et de détailler : «J'ai des joueurs aux origines cap-verdiennes, mais ils sont natis d'autres pays. On

a créé l'ambiance et la symbiose nécessaires pour une bonne sociométrie dans le groupe. Les stars, je n'en ai pas, mais le cœur et l'envie de hisser l'emblème de la nation sont plus forts que tout. On a réussi à rendre fiers nos compatriotes. C'est là notre grande victoire, le reste n'est que bonus que nous irons chercher avec la même détermination.»

Qualification moins ardue pour les équipes du nord

Les sélections de l'Afrique du Nord n'ont pas, quant à elles, trop sué pour acter leur présence à l'épreuve mondiale. L'Algérie, frustrée par sa cruelle (et injuste) élimination en 2022, a pris une éclatante revanche. Le changement opéré au niveau de la barre technique n'a pas altéré outre mesure la détermination des Mahrez et compagnie qui ont été hégémoniques malgré la défaire surprise à domicile contre la Guinée. Avec 8 victoires en 10 rencontres, ils ont bouclé leur parcours en beauté, fêtant la qualification à domicile après le succès sur l'Ouganda (2-1). Le coach Vladimir Petkovic n'ira pas aux États-Unis pour contempler les paysages, mais plutôt faire mieux que son compatriote, Vahid Halilhodzic, seul technicien parvenu à mener les Verts au deuxième tour du Mondial. Le Docteur va entamer ses diagnostics dès novembre prochain, une fenêtre FIFA qui verra l'EN se mesurer à l'Arabie Saoudite, le Cap-Vert ou le Zimbabwe, avant de trouver la bonne thérapie.

Algérie, Maroc et la 7e qualification historique de la Tunisie

La ressource humaine et l'amour de la patrie seront des facteurs à exploiter à bon escient et de faire du ren-

dez-vous de l'été prochain une nouvelle de l'histoire, déjà si riche, du ballon rond national. Tout comme le Maroc, dominateur de sa poule, la Tunisie, fidèle au rendez-vous mondial, disputera, elle aussi, sa 7e Coupe du monde de son histoire, égalant presque le record continental du Cameroun (8 participations). Implacables durant toute la campagne (9 victoires en 10 matchs, 0 but encaissé), les Aigles de Carthage ont validé leur billet après avoir survolé leur poule. Pour l'encadrement technique, cette qualification est une bonne chose pour la sérénité du football tunisien, mais il va falloir poursuivre les efforts afin de rendre la discipline plus attractive dans l'avenir. «Il ne faut pas s'arrêter là, il y a d'autres choses à faire et surtout, dans l'immédiat, à savoir graver des échelons dans le classement FIFA. Je voudrais arriver au rang des grandes nations du football», annonce la couleur Samir Trabelsi, patron de la barre technique de la Tunisie. La Tunisie pourrait espérer atteindre plus tôt que prévu cet objectif si elle parvient à «performer» à l'occasion du grand rendez-vous amical du 18 novembre prochain face à la sélection brésilienne dans la belle enceinte lilloise de Pierre Mauroy.

L'Égypte de retour sur la scène mondiale

L'Égypte fera également son grand retour sur la scène mondiale. Absents du Mondial 2022 après leur participation en 2018, les Pharaons ont dominé leur groupe de la tête et des épaules. Portés par un Mohamed Salah des grands jours, ils ont engrangé 8 victoires en 10 journées. Euphorique par la prouesse de renouer avec la joute mondiale, le

sélectionneur des Pharaons, Hosam Hassan, trouve l'appétit (sportif) pour en faire davantage en prévision des prochains défis dont notamment la phase finale de la CAN 2025. Septuple champion d'Afrique, le technicien en question fait de l'épreuve africaine son objectif afin, dit-il, «d'offrir à la nation égyptienne la joie des titres africains après celle du retour à la Coupe du monde.» Le Ghana confirme, une nouvelle fois, son histoire d'amour avec la Coupe du monde. Déjà présents en 2022, les Black Stars enregistreront ainsi leur 5e présence. Battus dès la deuxième journée par les Comores (1-0), les coéquipiers de Thomas Partey ont su réagir avec autorité, notamment grâce à un succès capital face au Mali (1-0) en septembre 2025. Le 1er responsable de la barre technique ghanéenne, Oddo Atto, est animé d'une réelle volonté de réaliser «un Mondial à la hauteur du prestige du football local» en vue d'effacer certainement la mésaventure amère des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations où les «Mondialistes» n'ont pu assurer, dans une retentissante surprise, une place au tournoi continental. Addo fixe, au minimum, le 2e tour de la joute des Amériques avec la condition indiscutable, tonne-t-il, de «reconduire les joueurs qui ont participé à la campagne éliminatoire». Et de trancher : «Aucun ne sera autorisé de renforcer mon groupe de ceux ayant snobé leur pays avant cette qualification. Ces mêmes joueurs tentent de convaincre la Fédération dans l'espoir de prendre part au Mondial. Il n'en est plus question.»

COUPE ARABE DE LA FIFA -2025: Benbraham Lahlou à l'assistance vidéo

L'Algérie sera représentée à la prochaine Coupe arabe de la FIFA 2025 par l'arbitre international Benbraham Lahlou, qui a été désigné parmi les douze arbitres assistants vidéo (VAR) pour cette compétition prestigieuse. La phase finale du tournoi se déroulera au Qatar du 1er au 18 décembre. La Commission des Arbitres de la FIFA a opéré une sélection rigoureuse, désignant un total de 54 officiels de match : 14 arbitres centraux, 28 arbitres assistants et 12 arbitres assistants vidéo. Ces arbitres proviennent de 23 associations membres différentes, témoignant de la diversité et de l'envergure internationale de l'événement. L'Algérie, en tant que tenante du titre de la Coupe arabe, sera particulièrement attentive à cette édition. Comme l'a confirmé la FIFA dans un communiqué officiel, l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera pleinement opérationnelle tout au long de la compétition, garantissant une aide précieuse pour les décisions arbitrales. Afin d'assurer une préparation optimale, les arbitres sélectionnés bénéficieront d'un suivi intensif avant et pendant le tournoi. Une équipe d'experts de la FIFA, comprenant des instructeurs d'arbitres, des spécialistes de la VAR, des préparateurs physiques, des kinésithérapeutes et des scientifiques du sport, accompagnera les officiels. L'objectif est de leur offrir les meilleures conditions pour exceller. Pour beaucoup de ces officiels, la Coupe arabe de la FIFA 2025 représente une étape cruciale et un tremplin significatif dans leur parcours, servant de préparation en vue de la Coupe du Monde de la FIFA 2026.

JO HIVER 2026 (6-22 FÉVRIER): La cérémonie d'ouverture se tiendra sur 4 sites



La cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques (JO) d'hiver 2026 (6-22 février) aura lieu en simultané sur 4 sites, dont le stade de football de San Siro à Milan, a annoncé jeudi le Comité d'organisation Milano Cortina 2026. La traditionnelle parade des athlètes, par pays, se déroulera à San Siro pour la cérémonie d'ouverture. Des parties de la parade auront également lieu dans les sites de compétition comme Cortina d'Ampezzo (ski alpin), Livigno et Predazzo (ski nordique) et de snowboard/ski freestyle. «C'est une parade qui doit donner à l'écran la sensation d'être tous ensemble. C'est la 1e fois que les athlètes déjà en montagne (pour leurs épreuves) pourront y participer», a souligné Andrea Varnier, le patron des JO-2026. Les nations pourront choisir sur quels sites placer leurs 2 porte-drapeaux, un homme et une femme par délégation. L'Italie en aura exceptionnellement quatre. A San Siro, où jouent habituellement les équipes de football de l'Inter et de l'AC Milan, plus de 60.000 spectateurs sont attendus, avec des billets allant de 260 à 2.000 euros. Le budget de la cérémonie sera «bien inférieur» à celui des JO précédents, que ce soit Paris-2024 ou Pékin-2022, a indiqué Andrea Varnier.

Un responsable onusien alerte sur la situation catastrophique à Ghaza après deux ans de génocide sioniste

Le coordonnateur principal des urgences du Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF), Hamish Younga, a alerté sur la situation catastrophique dans la bande de Ghaza, soulignant la nécessité d'autoriser l'entrée sans restriction de toutes les fournitures essentielles pour répondre aux besoins humanitaires croissants de la population de l'enclave ravagée par deux ans de génocide sioniste.

La qualité de l'aide dont ont besoin les Palestiniens de la bande de Ghaza est aussi importante que sa quantité", a déclaré vendredi le responsable onusien, avant de souligner "la nécessité d'autoriser l'entrée sans restriction de toutes les fournitures essentielles pour répondre aux besoins humanitaires croissants". Young a précisé que les Palestiniens de Ghaza ont besoin de tentes, de bâches et d'eau potable, soulignant également l'urgence de fournir le carburant et les équipements nécessaires à la production et à la distribution de l'eau, ainsi que la réparation des canalisations et des usines de dessalement. Par ailleurs, le responsable de l'ONU a qualifié la situation à Ghaza de "catastrophique", notant que tous les hôpitaux ont été détruits ou gravement endommagés, par les bombardements sionistes, tandis que les habitants souffrent de graves pénuries de nourriture et d'abris. "Il est urgent de faire tous les efforts possibles pour acheminer toutes ces fournitures dont je



parle", a-t-il insisté. Et de poursuivre: "Il devrait y avoir 600 camions chargés de fournitures chaque jour, y compris une gamme complète de matériel provenant du secteur privé et de fournisseurs commerciaux, en plus de l'aide humanitaire vitale fournie par l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation mondiale de la santé", a-t-il déclaré. Il a poursuivi que la bande de Ghaza avait également besoin d'environ 50 camions-citernes par jour, ainsi que de gaz de cuisine, ce qui, a-t-il souligné, "est essentiel pour la population de Ghaza". Le responsable de l'UNICEF a aussi souligné qu'"un accès sûr à l'intérieur de la bande de Ghaza est une condition préalable à la distribution de l'aide", affirmant: "Nous avons besoin de liberté de mouvement dans toute la bande de Ghaza afin de pouvoir livrer des fournitures aux enfants les plus vulnérables, à leurs mères et aux familles qui s'occupent d'eux".

GAZA :

Plus de 8.000 enseignants de l'UNRWA prêts à aider les enfants à regagner les bancs de l'école

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a affirmé que plus de 8.000 de ses enseignants dans la bande de Ghaza sont prêts à aider les enfants à regagner les bancs de l'école. L'UNRWA a souligné, dans une déclaration publiée samedi sur les réseaux sociaux, qu'il s'agit de "la plus grande organisation humanitaire opérant dans la bande de Ghaza et qu'elle doit être autorisée à accomplir ses tâches sans aucun obstacle". Et de poursuivre: "Les enfants de Ghaza sont privés d'éducation depuis très



longtemps", soulignant la nécessité de leur permettre de retourner à l'école "le plus rapidement possible". Dans ce contexte, le ministre palestinien des Travaux publics et du Logement, Ahed Bseiso, avait précédemment confirmé que le nombre d'écoles détruites ou endommagées à Ghaza, au cours de deux ans d'agression génocidaire sioniste, s'élevait à 1.660, dont environ 70 % ont été complètement détruites. De plus, sept universités ont été détruites, privant environ 785.000 étudiants palestiniens de leur droit à l'enseignement.

Dévastation de nombreuses maisons palestiniennes en Cisjordanie

De nombreuses maisons de Palestiniens ont été dévastées mercredi par les forces d'occupation sionistes dans les villes de Ramallah et d'al-Bireh, en Cisjordanie occupée. De nombreuses maisons de Palestiniens ont été saccagées par les forces d'occupation sionistes dans les villes de Ramallah et d'al-

Bireh, en Cisjordanie occupée, au cours de nouvelles incursions, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. « Les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut plusieurs maisons dans les quartiers des villes de Ramallah et d'al-Bireh (Cisjordanie occupée), mercredi à l'aube », saccageant des

biens et terrorisant leurs habitants, a rapporté Wafa. Selon des sources locales, les avions de guerre de l'aviation sioniste avaient effectué aussi des raids à Ramallah al-Tahta, dans le quartier d'Umm al-Sharit et dans les camps de réfugiés de Qaddoura et d'al-Amari, entraînant des dégâts maté-

riels. L'entité sioniste et ses colons ont intensifié, ces derniers jours, leurs agressions contre les Palestiniens dans les différentes régions de la Cisjordanie occupée. L'objectif recherché à travers ces agissements est de pousser les Palestiniens à quitter leurs terres, selon les autorités palestiniennes.

Des ONG dénoncent la condamnation de 4 étudiants sahraouis au Maroc

Des associations de défense des droits de l'homme ont dénoncé la récente condamnation par la justice marocaine de 4 étudiants sahraouis. Des associations de défense des droits de l'Homme ont dénoncé la récente condamnation par la justice marocaine de 4 étudiants sahraouis. Elles considèrent que les verdicts prononcés à leur encontre étaient « illégaux » et qu'ils s'inscrivaient dans une logique « punitive ».

Le CODESA condamne

Le Comité de défense des civils sahraouis relevant du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a affirmé que les verdicts prononcés, mercredi dernier, à l'en-

contre de 4 étudiants sahraouis s'inscrivaient dans une logique « punitive » et dans le cadre d'une « politique répressive visant à faire taire les voix libres défendant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, au sein des universités marocaines ». Il appelle à la libération des détenus et à mettre un terme à toutes les formes de poursuite et de harcèlement à l'encontre des étudiants et des militants sahraouis. Le comité a appelé la communauté internationale et les organes de l'ONU à agir pour assurer la protection des étudiants emprisonnés et des détenus politiques sahraouis et à faire en sorte qu'ils soient libérés sans conditions, rappelant que la récente incarcération des

quatre étudiants était le résultat direct de leur engagement politique. Il insiste aussi sur le caractère pacifique des actions menées par les étudiants en question, qui n'avaient fait qu'exprimer leur soutien aux détenus politiques et au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Des appels pour la libération immédiate des étudiants

Tout en exprimant son indignation, l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'Homme a notamment appelé à la libération immédiate des étudiants. Elle estime que les verdicts rendus s'inscrivaient dans la poursuite d'une politique de « ré-

pression méthodique et continue » menée par Rabat. Le bureau exécutif de cette association a appelé, dans un communiqué, l'ensemble des organisations des droits humains à agir rapidement afin de protéger les militants sahraouis de la répression méthodique de l'occupant marocain. Il a attiré l'attention sur le fait que le ciblage des étudiants sahraouis, activant au sein des universités marocaines, faisait partie d'une dynamique plus globale visant à priver le peuple sahraoui, dans son ensemble, de son droit à la liberté d'expression et aux droits humains qui lui sont garantis en vertu des accords internationaux.

Human Rights Watch appelle à la "levée totale" du blocus sioniste sur la bande de Ghaza



L'ONG Human Rights Watch a appelé les autorités d'occupation sionistes à lever totalement le blocus imposé depuis plus de 17 ans à la bande de Ghaza, et à autoriser une reconstruction sans entraves de l'enclave palestinienne, dévastée par deux ans d'agressions continues. Dans un communiqué repris jeudi par des médias, l'organisation internationale de défense des droits humains a affirmé que "le blocus imposé par l'entité sioniste, depuis plus de 17 ans, constitue une punition collective pour plus de deux millions d'habitants de la bande de Ghaza et viole le droit international humanitaire". Human Rights Watch a expliqué que "la levée du blocus et l'autorisation de la reconstruction sont des conditions essentielles à l'instauration de la stabilité humanitaire dans la bande de Ghaza", notant que "la poursuite des restrictions de l'entité sioniste aggrave la crise humanitaire et entrave tout effort de relèvement". Elle a, en outre, interpellé sur "la nécessité de condamner les auteurs de crimes graves commis à Ghaza pendant la guerre, notamment les attaques visant les civils et les infrastructures vitales", appelant la communauté internationale à "prendre des mesures concrètes pour garantir la justice et mettre fin à l'impunité". Pour rappel, un accord de cessez-le-feu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste est en vigueur, dans l'enclave palestinienne, depuis vendredi dernier.

Le MNA réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le Mouvement des non-alignés (MNA), a réaffirmé, lors de sa 19e réunion ministérielle tenue les 15 et 16 octobre à Kampala, sa position traditionnelle et constante en faveur du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

Dans le document final sanctionnant les travaux de cette réunion, le MNA a réitéré son appui continu aux efforts du Secrétaire général (SG) des Nations unies (ONU), et de son envoyé personnel pour le Sahara occidental, visant à parvenir à une solution politique garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination, conformément aux principes et objectifs de la Charte de l'ONU et à la résolution 1514 de l'Assemblée générale (AG), relative à la "Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés". Le Mouvement a souligné que toutes les options permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination demeurent valables, dès lors qu'elles reflètent sa volonté librement exprimée et qu'elles s'inscrivent dans le respect des principes clairement énoncés dans les résolutions de l'AG. Dans le même contexte, la responsabilité juridique qui incombe à l'ONU en matière de décolonisation du Sahara occidental



a été évoquée, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, notamment à travers la supervision du processus de négociation entre les deux parties au conflit.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION : Le chef de l'ONU appelle à la solidarité pour vaincre la faim

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a lancé jeudi un appel de solidarité et d'unité pour vaincre la faim et fournir une alimentation meilleure, au moment où plus de 670 millions de personnes souffrent encore de malnutrition dans le monde. "Aujourd'hui encore, dans le monde, 673 mil-

lions de personnes se couchent chaque soir le ventre vide. Nombre d'entre elles vivent chaque jour dans l'incertitude quant à leur prochain repas", a déclaré le chef de l'ONU, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. "Le thème de la journée pour cette année -Main dans la main pour une

alimentation meilleure et un avenir meilleur-, est un appel à la solidarité transfrontalière, trans-sectorielle et inter-communautaire", a-t-il expliqué. A cet effet, M. Guterres a insisté sur l'unité pour éradiquer la faim et fournir une alimentation saine et de qualité à tous, estimant que les progrès mon-

diaux sont bien trop lents et dans certaines régions en régression, en raison des conflits auxquels les populations sont confrontées. "Répondons, rassemblons-nous à nouveau pour bâtir des systèmes alimentaires qui nourrissent les populations et protègent la planète", a-t-il conclu.

VATICAN:

Le pape fustige "l'échec collectif" face à la faim dans le monde

Le pape Léon XIV a fustigé jeudi comme un "échec collectif" le fait de laisser des millions d'être humains vivre et mourir victimes de la faim dans le monde, lors d'un discours au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). "A l'heure où la science a prolongé l'espérance de vie, où la technologie a rapproché les continents (...), permettre à des millions d'êtres humains de vivre - et de mourir - victimes de la faim est un échec collectif, une aberration éthique, un péché historique", a souligné le pape à l'occasion des 80 ans de la FAO et de la journée mondiale de l'alimentation.



"673 millions de personnes dans le monde se couchent sans manger", a ajouté Léon XIV, y voyant "le signe évident d'une insensibilité ambiante, d'une économie sans âme" et "d'un système de répartition des ressources injuste et insoutenable". Dans un rapport publié mercredi, le

Programme alimentaire mondial (PAM), qui dépend également des Nations Unies, a alerté sur le fait que la faim dans le monde avait "atteint des niveaux records", avec 319 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont 44 millions en urgence ali-

mentaire. Le pape a également vertement critiqué la persistance de l'utilisation, dans les conflits actuels, de la nourriture comme arme de guerre, une "stratégie cruelle" alors que "le droit international humanitaire interdit, sans exception, les attaques contre les civils et les biens essentiels à la survie des populations". Dance ce contexte, l'ONU avait officiellement déclaré, plus tôt cette année, l'état de famine dans la bande de Gaza, en raison de la guerre génocidaire lancée le 7 octobre 2023 sur l'enclave palestinienne où un blocus humanitaire étouffant a aussi été imposé par l'occupant sioniste.

La Chine se félicite du renouvellement des sanctions de l'ONU contre les gangs haïtiens

La Chine se félicite de l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU renouvelant le régime de sanctions contre les gangs haïtiens, a déclaré Fu Cong, représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies. Dans une déclaration après le vote vendredi au Conseil de sécurité, le diplomate chinois a estimé que "ce régime de sanctions est une mesure clé pour contenir les crimes violents et améliorer la situation de la sécurité en Haïti". Et de préciser que "la réso-

lution adoptée vendredi demande aux Etats membres des Nations unies de prendre des mesures efficaces pour renforcer le contrôle des frontières, empêcher le trafic d'armes, aider les autorités haïtiennes à renforcer la surveillance des armes et des munitions, et rendre compte des progrès réalisés en termes de mise en œuvre au Comité des sanctions et à son groupe d'experts". Selon M. Fu, le régime de sanctions "n'est qu'un des outils permettant de répondre aux crises

en Haïti. La résolution des multiples crises sur l'île nécessite une approche intégrée et dépend en fin de compte des efforts locaux. Tous les partis et factions politiques de ce pays doivent renforcer leur unité, faire preuve de responsabilité, faire avancer efficacement le processus politique mené par et pour les Haïtiens, et se consacrer véritablement à la stabilité et au développement du pays". Et de conclure que la Chine "est disposée à continuer de travailler avec la communauté in-

ternationale et à jouer un rôle constructif pour aider Haïti à sortir de la crise et à parvenir rapidement à l'indépendance et à l'autosuffisance". Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi la résolution 2794 visant à proroger le régime de sanctions contre Haïti, qui comprend un embargo sur les armes, une interdiction de voyager et des mesures de gel des avoirs, pour une durée d'un an à compter de la date d'adoption de cette résolution. (APS)

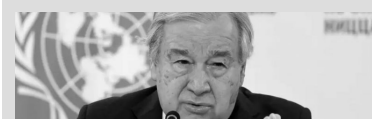
ADDIS-ABEBA :
Ouverture de la 19e session conjointe CPS de l'UA-Conseil de sécurité des Nations unies

Les travaux de la 19e session conjointe entre le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) et le Conseil de sécurité des Nations unies, consacrés au renforcement de la coordination et de la concertation autour de questions d'intérêt commun, ont débuté jeudi à Addis-Abeba (Ethiopie). L'Algérie participe aux travaux de cette session en sa qualité de membre à la fois du Conseil de sécurité des Nations unies et du Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

GUINÉE-BISSAU :
12 candidats dont le président sortant, en lice pour la présidentielle

Au total, 12 candidats dont le président sortant, Umaro Sissoco Embalo, sont autorisés à participer à l'élection présidentielle bissau-guinéenne prévue le 23 novembre 2025, a annoncé vendredi la Cour suprême de Justice. Soutenu par la Plateforme républicaine "Nô Kumpu Guiné", M. Embalo affrontera notamment l'ancien chef de l'Etat José Mario Vaz, présenté par la Convergence nationale pour la liberté et le développement (COLIDE-GB) et l'ancien Premier ministre Baciro Dja, soutenu par le Front patriotique de salut national (FREPASNA). La Cour suprême a précisé que les douze candidats avaient été retenues après examen et validation des dossiers, ajoutant que sa décision était définitive et sans possibilité de recours.

Guterres condamne le changement anticonstitutionnel de gouvernement à Madagascar



Le SG de l'ONU, Antonio Guterres, a fermement condamné le changement de gouvernement à Madagascar, le qualifiant d'anticonstitutionnel. Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a condamné le changement anticonstitutionnel de gouvernement à Madagascar, à la suite de la prise du pouvoir par les militaires, appelant au retour « à l'ordre constitutionnel et à l'Etat de droit ». » Le SG de l'ONU condamne le changement anticonstitutionnel de gouvernement à Madagascar et appelle également au retour à l'ordre constitutionnel et à l'Etat de droit « indique un communiqué de l'organisation internationale, repris vendredi par des médias. Antonio Guterres » prend note de la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de suspendre immédiatement la participation du pays à toutes les activités de l'Union () jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays », ajoute la même source. Le SG des Nations Unies encourage « toutes les parties prenantes malgaches, y compris la jeunesse, à œuvrer ensemble pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans le pays, tout en faisant part de la disponibilité de l'Organisation à œuvrer dans ce sens aux côtés d'autres organisations comme l'Union africaine et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), conclut le communiqué.

« L'Histoire de Souleymane », dans la peau d'un livreur sans papiers

Après avoir tourné en Afrique « Hope » et « Camille », Boris Lojkine pose sa caméra à Paris pour filmer le quotidien d'un forçat de la livraison de repas en attente de régularisation. Un récit haletant, qui a reçu le Prix du jury, à Cannes, dans la catégorie Un certain regard.

Non sans prendre de risques, ils dévalent les rues de Paris à vélo et frappent à la porte de six Français sur dix chaque semaine pour livrer des repas commandés par le biais d'une application. « Eux », ce sont principalement des Guinéens et des Ivoiriens. « Les immigrés arrivés en France depuis plus longtemps, souvent des Sénégalais et des Maliens, ont d'autres réseaux de solidarité, qui fonctionnent autrement, glisse Boris Lojkine, qui a travaillé sur l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest pour les besoins de ses précédents films, Hope (2014) et Camille (2019). Ce sont les communautés installées plus récemment en France qui font ce travail, certainement le plus difficile », observe-t-il.

La dramaturgie de la demande d'asile

Le réalisateur français a passé des semaines aux côtés de ces forçats de la livraison de repas à domicile pour nourrir son troisième long-métrage, L'Histoire de Souleymane. Bien qu'extrêmement réaliste et proche de l'enquête sociologique, ce récit qui prend aux tripes est bien l'histoire d'un homme avant d'être celle d'un groupe, ainsi que les médias ont tendance à présenter les choses. La caméra de Lojkine s'attarde sur un jeune Guinéen sans papiers, que joue Abou Sangaré, un acteur non professionnel, impressionnant de justesse à l'écran, lui-même en attente de régularisation dans la « vraie vie ». « Un film, c'est d'abord une histoire, et une histoire, c'est d'abord un personnage. Cette histoire revêt évidemment une dimension politique, car elle rend visibles ceux qui sont invisibles et donne une voix à ceux qui



n'en ont pas. Mais il y a aussi une dimension cinématographique. Car filmer un vélo qui traverse la ville, c'est génial, s'enthousiasme cet agrégé de philosophie. Ce film est tout le temps en mouvement, dans la course. On est en apnée et toujours collés à Souleymane, qui, lui, est toujours dans l'urgence. »

La politique d'accueil de la France

Aussi endurant que bouleversant, le protagoniste nous embarque en effet dans une double course contre la montre. Il file sur son vélo électrique

dans les dédales de la capitale pour livrer ses repas à temps et éviter d'être radié de l'application qu'il utilise sous l'identité d'un autre. Et il a seulement deux jours pour mémoriser une histoire qui n'est pas la sienne et qu'il devra réciter à l'occasion de son entretien avec les services de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Un petit numéro qu'il prépare entre chaque livraison, sans jamais reprendre souffle, dans l'espoir d'obtenir l'asile. « C'est en rencontrant tous ces livreurs que j'ai com-

pris que la grande question qui les habitait tous était celle des papiers, car nombre d'entre eux sont clandestins. Toute la dramaturgie du film repose sur cette demande d'asile, relève le cinéaste. Tu obtiens l'asile et ta vie change ; tu ne l'obtiens pas et tu restes dans la même merde. Il me semble important qu'un spectateur français, ou issu d'un autre pays d'Europe, vive cette expérience en immersion avec Souleymane, de manière très intense. Cela étant, le film n'a rien de militant. Je ne suis pas un politicien. »

Une riche héritière perd toute sa fortune, elle est obligée de devenir serveuse

Trois femmes étaient jugées à Colmar pour abus de faiblesse et recel. Elles sont accusées d'avoir dilapidé la fortune de l'héritière de la famille Schlumpf qui avait fait fortune dans le textile. Elle avait hérité de près de douze millions d'euros, mais n'a désormais plus rien. Cléopée Herrmann, héritière de la famille Schlumpf, a tout perdu il y a une dizaine d'années.

Non pas aux jeux ou à cause de mauvais investissements. Mais parce qu'elle a été victime d'abus de faiblesse, raconte La Dépêche. C'est du moins la raison pour laquelle trois femmes étaient jugées à Colmar jeudi 27 juin. Pour comprendre cette affaire, il faut remonter quelques années en arrière. Les frères Schlumpf, Hans et Fritz, ont fait fortune avec un em-

pire textile en Alsace, rappelle France 3 Grand Est. Après avoir fait fortune, ils ont constitué la plus importante collection privée du monde d'automobiles de collection de luxe et de sport, exposée à Mulhouse. Cela comprend 123 Bugatti et 14 Rolls-Royce, au total 560 voitures. Après avoir perdu sa mère en 2001 quand elle n'avait que 11 ans, Cléopée Herrmann de-

vient seule héritière en 2008 au décès de sa grand-mère Arlette, veuve de Fritz Schlumpf. À la barre, le procureur a expliqué que « c'est dans ce contexte » que Josiane S. a profité du « vide affectif » de la petite héritière « pour s'imposer comme mère de substitution » et mener un « train de vie somptueux » avec la volonté de « capter l'héritage ».

VACANCES À DUBAÏ :

Pourquoi Gérard Depardieu réclame une fortune à BFMTV

Gérard Depardieu a attaqué BFM TV pour la diffusion d'images qui lui porteraient un « préjudice considérable ». L'acteur réclamait 500 000 euros à la chaîne d'information en continu. Une vidéo qui pourrait coûter cher. BFMTV a diffusé, en février dernier, des images sur lesquelles on peut voir Gérard Depardieu s'amuser au restaurant et profiter d'une piscine, caressé par les rayons du soleil. La chaîne d'information en continu a été imitée par de nombreux médias. La vidéo devait illustrer le décalage entre les accusations de viols dont l'acteur fait l'objet et la manière dont il les accueillait, alors même que son entourage se disait inquiet pour son état de santé. Le problème ? La vidéo datait en réalité de 2022, relate L'Informé, le 3 avril 2024. Gérard Depardieu a alors décidé de porter plainte contre Altice, propriétaire de BFMTV, pour at-



teinte au respect de sa vie privée, de sa réputation et de son droit à l'image. L'acteur a, ni plus ni moins, demandé 500 000 euros de dédom-

magements, et 15 000 euros de frais de justice. Devant le tribunal judiciaire de Paris, l'avocate de Gérard Depardieu a fait savoir que son client

subissait un « préjudice considérable ». D'après lui, la diffusion des images participait d'un certain « acharnement médiatique qui vise à détruire un homme, à le condamner avant qu'il ait été jugé ».

Attaque en diffamation

De son côté, BFMTV a indiqué que la demande de l'acteur français relevait de la diffamation. Le tribunal a finalement décidé de statuer en faveur d'Altice. Pour autant, le camp Depardieu ne compte pas en rester là. L'avocate de l'acteur a fait savoir qu'elle contenait revenir devant la même juridiction en se plaçant sur le terrain de la diffamation. Après de L'Informé, elle s'interroge : « La question qui va se poser est la suivante : y a-t-il un moyen de se défendre lorsqu'on est victime de la presse ou bien est-ce devenu mission impossible ? » De son côté, BFMTV n'a pas souhaité réagir.

A la Fondation Vuitton, le pop art ou l'art d'un nouveau réalisme

La rétrospective consacrée à Tom Wesselmann et ses contemporains revisite l'histoire d'un mouvement qui n'a cessé d'inventer. Intituler une exposition « Pop Forever » – « le pop pour toujours » – peut paraître excessif. Cette notion, le pop, serait-elle donc intemporelle ? Ou, du moins, faut-il lui prêter une longévité séculaire ? Au-delà de l'effet d'affichage, sans nuance, devrait-elle prendre place parmi les catégories dont l'histoire de l'art et l'esthétique se sont longtemps délectées, telles que classique ou baroque ? Pour pouvoir en juger, encore faut-il commencer par définir ce pop art, ses principes, ses fins, ses moyens. Ce qui n'est guère difficile tant apparaissent plusieurs caractéristiques des diverses manifestations pop depuis un peu plus d'une soixantaine d'années en de nombreux lieux. On appellera donc « pop art » l'ensemble des représentations artistiques de la vie contemporaine telle qu'elle a été révolutionnée par les innombrables progrès scientifiques, techniques et industriels dont le numérique n'est que le plus récent. Le pop art est, autrement dit, le réalisme de la deuxième moitié du XXe siècle et du début du XXIe. Comme il y a eu un réalisme pictural de la vie quotidienne en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas, dans les Flandres et en France au XVIIIe siècle (Caravage, Velazquez, Vermeer, les frères Le Nain, etc.), et comme il y en a eu un deuxième au XIXe dans l'ensemble de l'Europe (Courbet, Manet, Menzel, etc.), un nouveau réalisme est apparu et s'est généralisé après la seconde guerre mondiale et c'est celui-ci que l'on a pris l'habitude de désigner par ce petit mot de trois lettres. Il a d'abord été employé dans le champ de la création visuelle avant d'être repris par la création et l'industrie musicales, au risque de créer bien des confusions. Le « Pop Forever » affiché sur la Fondation Vuitton ne concerne ni les Rolling Stones ni David Bowie, mais Andy Warhol et ses contemporains, dont Tom Wesselmann (1931-2004) est ici la figure centrale.

Un documentaire sur les dérives de l'extrême droite retiré du London Film Festival

La direction de cet événement cinématographique londonien a expliqué sa décision de ne pas présenter le film de la Britannique Havana Marking, par crainte de ne pouvoir assurer la « sécurité du personnel ». La projection d'un documentaire consacré à la mouvance d'extrême droite au Royaume-Uni et en Europe, a été annulée ce week-end au London Film Festival (LFF), dont la direction a évoqué des craintes pour la « sécurité » du personnel de l'événement. Undercover: Exposing The Far Right, réalisé par la Britannique Havana Marking avec la collaboration de l'organisation de lutte contre le racisme Hope Not Hate, a enquêté sur les méthodes et le financement de plusieurs mouvements et personnalités d'extrême droite en Europe. Le documentaire, qui filme notamment en caméras cachées certaines actions de ces mouvements, dévoile notamment l'existence d'un réseau défendant et promouvant l'inégalité des races et son lien avec un riche bailleur de fonds américain.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THEATRE DE BEJAIA : Clôture de la 14e édition avec un hommage rendu au comédien Mustapha Ayad

La 14e édition du festival international du théâtre de Bejaia (FITB), dédiée au continent africain, a été clôturée vendredi soir par un vibrant hommage rendu au grand comédien Mustapha Ayad.

La cérémonie de clôture du festival, qui s'est déroulée au théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh", a été marquée par l'hommage à Mustapha Ayad, un grand du théâtre qui a partagé la scène plus d'un demi-siècle durant avec les illustres noms des arts dramatiques qu'a connu l'Algérie. Un film retraçant la longue carrière de Mustapha Ayad, élevé dans une famille qui a compté beaucoup d'artistes, a été projeté à l'occasion. Fils de Rouiched (de son vrai nom Ahmed Ayad), Mustapha Ayad a indiqué que l'hommage qui lui a été rendu "c'est aussi un hommage à son père". La cérémonie a été marquée également par l'hommage rendu par le commissariat du festival à l'ensemble des collaborateurs qui ont contribué à la réussite du rendez-vous culturel africain qu'a abrité la ville de Bejaia. En outre, le public a eu droit au dernier spectacle théâtral programmé pour cette 14e édition du festival avec la pièce de théâtre "Juste savoir" de Guinée, et ce après avoir découvert des pièces de théâtre venant du Sénégal, Mauritanie, Burkina Faso,



Tunisie et de la Côte d'Ivoire. Ainsi, le public du théâtre, adultes et enfants, a pu découvrir plusieurs pièces de théâtre et des spectacles de contes animés par de grands ar-

tistes durant toute la semaine au niveau de la maison de la culture "Taous Amrouche" qui a abrité une partie des programmes du festival. Cette édition a permis également

aux habitants de plusieurs régions de la wilaya de vivre l'ambiance du théâtre grâce aux spectacles organisés à travers plusieurs communes, à l'occasion du festival.

La claque théâtrale de la Compagnie Soleil de Guinée au TNA



La Compagnie Soleil de Guinée a bouleversé le public, au TNA, avec un drame intime sur le savoir et la filiation. Une véritable claque théâtrale. Le Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi a accueilli, mercredi dernier, la Compagnie Soleil de Guinée pour une représentation sobre et émouvante de sa pièce «Juste savoir». La création interroge la transmission du savoir, les attentes familiales et le poids des ambitions sociales dans une société en mutation.

Le poids des mots, le choc des visions

Sur scène, 2 comédiens, 2 générations, 2 visions du monde: Jambi Avoudi, dans le rôle du père, incarne la voix de l'expérience, du devoir et de la désillusion, et Ahmed Lotfi, dans le rôle du fils, représente la fougue, la soif d'apprendre et le rêve d'une vie meilleure. Le pre-

mier retrouve le second, après 25 ans de solitude et d'abandon. Entre eux, une table, une chaise, quelques livres : c'est tout l'univers de «Juste savoir», une pièce intimiste où les mots pèsent plus lourds que les décors. Écrite dans une langue sobre, presque dépouillée, la pièce se construit sur le dialogue tendu entre un père désabusé et un fils qui croit encore aux promesses de l'éducation. L'un voit dans le savoir un luxe inutile dans un monde dominé par la débrouille ; l'autre, au contraire, le considère comme une clé de dignité et d'émancipation. Ce face-à-face intense devient alors une métaphore de la fracture sociale et générationnelle qui traverse les sociétés africaines contemporaines. Sous la direction scénographique de Djamounou Béavogui, le spectacle adopte une esthétique minimaliste : des jeux de clair-obscur marquent

les transitions, traduisant les émotions sans jamais les surligner. Chaque éclairage semble peser le poids du silence, comme une respiration entre deux vérités. La prestation de Jambi Avoudi se distingue par sa retenue. Dans son jeu, on sent la lassitude d'un homme qui a trop vu, trop espéré. Son regard, souvent perdu dans le vide, traduit mieux que les mots l'épuisement d'une génération qui se demande à quoi a servi le savoir si le monde demeure injuste. Face à lui, Ahmed Lotfi incarne l'insolence du rêve : un fils qui ne veut pas renoncer, même si tout l'y pousse. Ensemble, ils forment un duo tendu, vibrant, dont chaque réplique semble jaillir d'une blessure ancienne.

Une résonance universelle

À l'issue de la représentation, un débat s'est tenu sur la scène du TNA, réunissant les comédiens, la

scénographe et un public visiblement touché par la profondeur du propos. Plusieurs spectateurs ont salué «la force du texte» et «l'humanité des personnages», estimant que la pièce résonne avec les réalités vécues dans de nombreuses familles africaines : le dilemme entre l'éducation et la survie, entre l'espoir et la résignation. Une spectatrice, enseignante à l'Université d'Alger, a déclaré : «Ce père et ce fils, c'est toute l'Afrique qui se regarde dans un miroir. Le savoir reste une promesse, mais aussi un combat». D'autres intervenants ont souligné le caractère universel du conflit qui dépasse le cadre africain pour toucher à la relation humaine la plus fondamentale : celle du parent et de l'enfant. Avec «Juste savoir», la Compagnie Soleil de Guinée confirme sa capacité à livrer un théâtre d'engagement sans tomber dans le didactisme. Le texte ne donne pas de leçons : il ouvre des questions. Dans la simplicité de sa mise en scène et la sincérité de son interprétation, il rappelle que le théâtre, même réduit à deux voix et une lumière, peut encore faire réfléchir, émouvoir et rassembler. La soirée au TNA, au-delà d'une représentation, fut un moment de dialogue entre cultures et générations, entre Guinée et Algérie, entre les mots et les silences. Un rappel que le savoir — «juste savoir» — n'est peut-être pas une fin, mais un commencement. Ravis de présenter sur les planches du TNA leur spectacle, les comédiens ont salué l'accueil «chaleureux» qui leur a été réservé, affirmant que cette représentation constitue une expérience «très marquante» dans leur carrière. Présenté, pour la première fois, en Algérie, «Juste savoir» était programmé, hier, à Bejaia, en clôture du 14e Festival international du théâtre qu'accueille cette ville.

MEDINAS DE TLEMCCEN ET NEDROMA : Des actions de restauration s'imposent

Les médinas de Tlemcen et de Nedroma font partie des 7 secteurs sauvegardés au niveau national. Or force est de constater que ces deux secteurs implantés dans la wilaya de Tlemcen, se trouvent toujours confrontés à une réelle dégradation. C'est le cas de la vieille ville de Tlemcen qui a été classée secteur sauvegardé en 2009 par décret exécutif. Le tracé géographique de ce secteur ne touche que la médina islamique de Tagrart excluant le reste de la ville. La médina est délimitée à l'Est par le boulevard Gaouar Hocine, au Nord par le chemin de fer, à l'Ouest par l'allée des pins et au Sud-ouest par la Rue Cdt Hamri Med, Ras el Qasbah, rue Tedjini Damerdj. Au Sud on trouve le Boulevard Hamsali Sayah Miloud. La superficie de la Médina de Tlemcen est de 844 747 m2. Cette dernière demeure de ce qui reste de l'ancienne capitale du royaume des Banou Abdeloued (Zianide) (XIIIe XVIe S.) En fait ce vieux tissu s'est constitué depuis l'époque des Almoravides. Selon l'archéologue Chenoufi Brahim, «depuis cette époque, Tlemcen ne cessa de s'embellir et de se doter de joyaux plus particulièrement sous les Zianides. Médersas, hammams, foundouqs, centre commercial, bassins, palais, jardins... Or, depuis l'arrivée des français, son tissu s'est rétréci comme peau de chagrin, son bâti s'est lamentablement dégradé», rappelant que «lors de cette trame, européenne, de nombreux sites ont été rasés, à l'image de la Médersa Tachifiniya...Malgré cependant l'affectation d'une autorisation de programme de 12 milliards de centimes, pour la réhabilitation de certains sites le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur, de la médina de Tlemcen mérite mieux. Un plan d'urgence s'impose avec l'harmonisation des façades par des ravalements appropriés, le pavage de derbs et placettes, la révision du système d'éclairage public en l'adaptant à la spécificité du site...Les spécialistes affirment que «la ville a perdu ainsi son rôle de capitale du Maghreb central après avoir connu de profonds bouleversements, particulièrement à l'époque coloniale française. Malgré cela, la Médina — ou ce qui en subsiste conserve encore certains éléments typologiques et architecturaux de l'urbanisme local.» En effet la lecture de l'espace urbain de la ville de Tlemcen, dans ses différentes composantes, permet de relever une certaine dichotomie subversive entre une structure traditionnelle (la médina) répondant à une fonction spécifique et une structure récente à vocation résidentielle et de service. La coexistence de ces deux entités urbaines a pour principale caractéristique une rupture dans la forme d'appropriation de l'espace, et le schéma de structure tel qu'adopté par les plans d'urbanisme récents n'ont fait qu'accentuer cette dualité urbaine qui s'est traduite par des ensembles bâtis, désarticulés sur le plan fonctionnel et formel. Par ailleurs, l'apparition d'espaces marginalisés au niveau de la ville ne s'est pas limitée aux zones géographiquement défavorisées ou de création récente (comme les grands ensembles, la banlieue, les nouveaux quartiers, etc.), mais elle concerne aussi des espaces historiquement prestigieux. Ces derniers, dont la centralité est souvent multiple (à savoir : urbaine, historique, sociale, culturelle, identitaire et économique) sont parfois des territoires urbains ayant souffert, à travers leur évolution, de changements sociaux et économiques tels qu'ils ne sont plus aptes à subvenir aux besoins nouveaux. Leur situation demeure de la sorte assez problématique ; territoires exclus des circuits principaux des échanges et des activités, défigurés et souffrant cruellement d'un manque d'animation, ces espaces subissent un dépeuplement regrettable. Une politique s'impose et dans immédiat pour préserver cette ancienne médina, qui a vu le passage de plusieurs dynasties. Lors de la session de l'APW, l'accent a été mis sur l'accélération des démarches afin d'appliquer les normes de restaurations prévues dans le plan de sauvegarde qui a été approuvé à l'unanimité.

Les secrets de notre planète dévoilés par l'intelligence artificielle

Le nouveau numéro du magazine ActuaIA vient de sortir, et il est rempli de découvertes fascinantes. Plongez dans les entrailles de la Terre avec notre dossier sur la géophysique et la manière dont l'IA révolutionne notre compréhension des phénomènes naturels.

Des séismes aux éruptions volcaniques, l'intelligence artificielle offre des outils inédits pour prévoir, analyser et comprendre ces manifestations spectaculaires de la nature. Dans ce numéro, nous explorons comment l'IA est en train de transformer le domaine de la géophysique. Grâce aux techniques avancées de machine learning et de deep learning, les chercheurs sont désormais capables d'analyser des volumes gigantesques de données sismiques, de détecter des signaux auparavant imperceptibles et de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre lors des phénomènes tectoniques. Estelle Delouche, chercheuse au Centre R&D de Talan, nous livre une analyse approfondie des dernières avancées technologiques qui ont permis des percées majeures dans la prévision des séismes. Elle explique comment les techniques de traitement du signal et la modélisation des données géophysiques ont évolué grâce à l'apprentissage automatique, permettant de mieux comprendre les mouvements des plaques tectoniques. Elle détaille également comment ces nouvelles méthodes d'analyse aident à réduire le nombre de fausses alertes, un problème qui a longtemps compliqué la gestion des risques sismiques. Nous nous penchons également sur l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle pour la prédiction des éruptions volcaniques. Grâce à des modèles prédictifs sophistiqués, les scientifiques peuvent désormais analyser les variations de pression, les émissions de gaz et d'autres paramètres volcaniques afin de prévoir les éruptions bien avant qu'elles ne se produisent. Ce travail pré-



ventif est crucial pour la sécurité des populations vivant à proximité des volcans actifs, comme l'illustre un cas d'étude en Amérique Centrale.

L'IA au cœur de la surveillance géophysique
Ce dossier présente également un focus sur la manière dont la géophysique bénéficie de l'analyse des données issues de satellites et de capteurs installés aux quatre coins du monde. Ces dispositifs, combinés à la puissance des algorithmes d'IA, permettent une surveillance continue des phénomènes naturels. Nous vous dévoilons des exemples concrets de la façon dont les données satel-

litaires, croisées avec des analyses de terrain, ont permis de découvrir des dynamiques de failles sismiques jusqu'alors inconnues. Un autre point fort de ce numéro est l'analyse des nouvelles approches de modélisation des risques environnementaux. L'IA est désormais capable de simuler des scénarios variés pour aider les autorités à se préparer face aux catastrophes naturelles potentielles. Par exemple, nous examinons comment les modèles de prévision probabiliste, basés sur des techniques d'apprentissage automatique, sont utilisés pour évaluer les risques de glissements de terrain, particulièrement dans les zones monta-

gneuses vulnérables. Avec des visualisations captivantes et des explications détaillées, nous vous offrons une compréhension approfondie de l'état actuel de la recherche en géophysique grâce à l'IA. Que vous soyez un professionnel de l'IA, un scientifique ou simplement curieux de découvrir comment la technologie peut nous aider à mieux appréhender notre environnement, ce dossier est fait pour vous. Vous y trouverez des interviews de chercheurs de premier plan, des études de cas illustratives, ainsi que des explications claires sur les algorithmes utilisés pour déchiffrer les secrets de notre planète.

L'inflation du nombre de publications scientifiques interroge



Entre 2016 et 2022, la quantité d'articles publiés et indexés dans les deux principales bases de données, Scopus et Web of Science, a grossi de près de 50 %. La production scientifique mondiale est-elle en surchauffe, au risque de ne plus être tenable ? C'est l'une des conclusions auxquelles est arrivé un groupe de quatre chercheurs européens en calculant, parfois pour la première fois, plusieurs indicateurs décrivant cette production. Leurs données, publiées dans Quantitative Science Studies, éclairent un secteur-clé du monde scientifique, les éditeurs de jour-

naux, qui se partagent un secteur économique lucratif (estimé à 26,5 milliards de dollars en 2020). Parmi les plus connus, on trouve Elsevier (éditeur de The Lancet), Springer (éditeur de Nature), MDPI (Multidisciplinary Digital Publishing Institute, un acteur suisse récent) ou Wiley, qui a grossi en absorbant Hindawi, autre nouveau venu du secteur. Leurs revenus sont tirés soit de l'abonnement, soit de « frais de publication » payés par les auteurs des articles, qui deviennent gratuits pour tous à la lecture, soit des deux. Entre 2016 et 2022, la quantité d'articles

publiés et indexés dans les deux principales bases de données, Scopus et Web of Science, a grossi de près de 50 %, atteignant 2,8 millions d'articles. D'autres bases de données, comme Dimensions, couvrent plus de journaux et comptent en 2020 jusqu'à 4,5 millions de textes par an... Dans le même temps, la population des chercheurs a crû, mais moins vite, 16 % entre 2015 et 2022, même en prenant en compte des pays comme l'Inde et la Chine. « La montagne sur notre dos augmente », se lamente Paolo Crosetto, co-auteur de l'étude et économiste à

l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Cette pression a eu des conséquences, avec des relecteurs de plus en plus sollicités, difficiles à « recruter » (leur travail est gratuit) et qui sous-traitent parfois ce travail à leurs étudiants, voire désormais à des outils d'intelligence artificielle générative. Le site spécialisé Retraction Watch tient à jour une liste de comités éditoriaux démissionnaires pour des désaccords sur les modèles économiques, la productivité...

« Risque de dérapage »

Mais cet indicateur de volume n'est pas la seule cause d'inquiétude. En s'intéressant aux politiques éditoriales, à la durée de l'évaluation par les pairs, au taux de rejet des articles et à un critère de « qualité », le facteur d'impact, ces chercheurs s'interrogent sur la qualité de la production. Une pratique éditoriale en plein essor interroge : la multiplication des « éditions spéciales », ou hors-séries, consacrées à un sous-thème de recherche, dont la responsabilité éditoriale est confiée à un chercheur. Quatre-vingt-huit pour cent des 213 344 articles de MDPI ont été publiés sous cette étiquette en 2022. « Ces numéros spéciaux n'ont plus rien de spéciaux tellement ils sont devenus nombreux », regrette Paolo Crosetto.

L'IA, une chance potentielle pour l'éducation

Outre le rôle d'assistance à la rédaction de sujets et de correction de devoirs, l'intelligence artificielle pourrait offrir une aide personnalisée à chaque élève, estime Jean Ponce et Isabelle Ryl, dans leur carte blanche au « Monde ». Plus d'un mois après la rentrée scolaire, responsables politiques, journalistes et grand public s'interrogent sur l'impact de l'intelligence artificielle (IA) générative sur l'éducation. L'école française, du primaire à l'université, saura-t-elle profiter des apports de la recherche en IA (généralisée ou pas), et faire face aux défis correspondants ? Et trouver, si elle le décide, les moyens nécessaires au déploiement à grande échelle de cette technologie, notamment pour la formation du personnel ? Ces enjeux sont évoqués dans un rapport du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse de janvier. L'attention qu'il suscite n'est pas sans rappeler le battage médiatique qui a salué, en 2012, l'arrivée des MOOC (pour Massive Open Online Course). Ces cours en ligne devaient bouleverser l'enseignement supérieur en permettant à chacun de suivre à distance, et parfois gratuitement, les cours des meilleurs professeurs – souvent américains. Malgré une embellie pendant la pandémie de Covid-19, l'impact des MOOC s'est avéré relativement modeste, et ils sont aujourd'hui un outil pédagogique parmi d'autres, par exemple pour la formation des professionnels. L'IA générative s'est, elle, diffusée très rapidement à une beaucoup plus grande échelle : une étude citée par le site officiel de l'Académie de Paris, menée en 2023 auprès de 5 600 enseignants et étudiants du supérieur en France, montre que 35 % des enseignants et 55 % des étudiants l'utilisaient. Ces derniers s'en servaient comme aide à la rédaction plutôt que comme source documentaire. C'est sans doute mieux ainsi, puisque l'IA générative reste aujourd'hui susceptible d'halluciner, fournissant aux étudiants des références plausibles, mais pas toujours correctes.

Équité dans l'accès aux meilleurs outils
Laissons de côté les fantasmes et à l'IA sa place d'outil technologique, aussi puissant soit-il. Apprendre ne se limite pas à accumuler des connaissances. Même si, comme l'a annoncé en mars 2023 Greg Brockman, cofondateur d'Open AI, GPT-4 (le « moteur » de ChatGPT) qui a brillamment passé l'examen du barreau de New York, réputé très difficile, l'éducation ne se résume pas au bachotage. Les travaux de notre collègue Justine Cassell, chercheuse spécialiste des agents conversationnels et du rôle de l'IA dans l'éducation, ont démontré l'importance cruciale des interactions entre les étudiants dans ce processus.

IBM forme à l'IA et à la cybersécurité en Grand Est et Pays de Loire

Dans la continuité d'un programme IT pédagogique régional, IBM France ouvre deux académies à Strasbourg et à Montoir-de-Bretagne près de Saint-Nazaire pour former des demandeurs d'emploi à l'IA et à la sécurité IT. A la clef, un diplôme de niveau 6 reconnu par l'Etat et la préparation à des certifications maison. IBM France renforce ses parcours de formations IT en régions avec l'ouverture coup sur coup d'une académie en intelligence artificielle et en cybersécurité à Strasbourg et d'une autre à Montoir-de-Bretagne (à 10km environ de Saint-Nazaire) en Loire-Atlantique. Ce programme s'ajoute à ceux proposés par le fournisseur en Occitanie, dans les Hauts-de-France et en région parisienne. Il est le fruit d'un engagement collectif de divers acteurs du territoire (Région Grand Est, Numéric'Emploi Grand Est), d'opérateurs publics (France Travail, Opco Atlas) et également d'entreprises partenaires. Parmi elles, Eurêka Solutions, Siemens, et la SNCF accueillent, avec IBM, les apprenants en alternance pendant 18 mois.

أخبار وطنية

روبرتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي...

EL-DIWAN
اليومية وطنية متخصصة ثقافية
ديوان





Dimanche 19 Octobre 2025

Une vidéo truquée montre Barack Obama arrêté par le FBI

Le président américain Donald Trump a partagé une fausse vidéo générée par IA montrant l'arrestation de Barack Obama dans le bureau ovale. Une fausse vidéo montrant Barack Obama arrêté manu militari dans le bureau ovale a été publiée sur le réseau social Truth Social. Des images générées par IA qui, sans grande surprise, ont été partagées dimanche dernier par l'actuel président des Etats-Unis Donald Trump, comme le rapporte The New York Times. On peut y voir l'ancien chef d'État mis à genoux par des agents du FBI avant d'être menotté.

MALAWI:

Le bilan des intempéries atteint 31 morts

Au moins 31 personnes sont mortes et 31.413 foyers ont été affectés depuis le début de la saison des pluies au Malawi en novembre, ont indiqué jeudi les autorités locales. Vingt-deux décès ont été causés par la foudre, tandis que neuf ont été provoqués par des effondrements structurels dus aux tempêtes, a annoncé le Département de la gestion des catastrophes dans sa dernière mise à jour. Ces chiffres représentent une forte augmentation par rapport aux onze décès et aux 10.833 foyers touchés lors de la précédente mise à jour.

CANADA :

Une employée de Walmart retrouvée morte dans un four du rayon boulangerie

Les autorités canadiennes enquêtent sur la mort de cette jeune femme de 19 ans retrouvée dans un four du Walmart de Halifax. Une employée du magasin Walmart situé à Halifax (Canada) a été retrouvée morte ce samedi dans un grand four du rayon boulangerie. Âgée de 19 ans, cette jeune femme d'origine indienne était arrivée au Canada avec sa mère il y a deux ou trois ans, rapporte Fox News. Des investigations sont en cours pour tenter de déterminer les circonstances de sa mort.

GRECE :

Cinq morts et des dizaines de disparus après le naufrage d'un bateau de migrants

Cinq migrants ont péri jeudi dans le naufrage de leur embarcation au large de la Crète et une quarantaine de personnes sont toujours portées disparues. Terrible drame en mer Égée. Cinq migrants ont péri samedi dans le naufrage de leur embarcation au large de la Crète et une quarantaine de personnes sont toujours portées disparues, ont annoncé les gardes-côtes grecs. Une vaste opération de sauvetage est en cours pour tenter de retrouver les disparus dans la zone maritime au sud de Gavdos après le naufrage survenu vendredi peu après minuit.

COLOMBIE :

Guerre pour le contrôle de la culture de la coca, 12 morts

Des combats entre deux factions dissidentes des défuntés FARC ont fait au moins douze morts depuis samedi dans le sud-ouest de la Colombie. Douze personnes ont été tuées dans les combats depuis le 30 novembre, dans le département du Putumayo, au sud-ouest de la Colombie. Les affrontements opposent des hommes sous le commandement d'alias Calarca, qui mène actuellement des négociations de paix avec le gouvernement, à des membres de la Segunda Marquetalia, rapporte une source militaire.

AFGHANISTAN :

Une frappe aérienne pakistanaise fait 17 morts

Au moins 17 civils ont été tués dans une frappe aérienne pakistanaise vendredi soir dans la province de Paktika, dans l'est de l'Afghanistan, a rapporté samedi la chaîne locale TOLONews, citant des sources sécuritaires. L'attaque s'est produite vers 20H30 heure locale, dans le village de Khandaro, dans le district d'Argun, où un avion pakistanais a visé une maison. Selon les mêmes sources, la frappe aérienne a également blessé 16 autres personnes, dont des femmes et des enfants. Une délégation de haut niveau du gouvernement afghan, dirigée par le ministre de la Défense Mawlawi Mohammad Yaqoob Mujahid, s'est rendue samedi à Doha, au Qatar, a déclaré le porte-parole du gouvernement afghan, Zabihullah Mujahid, dans un communiqué. Selon les médias locaux, des délégations d'Afghanistan et du Pakistan tiendront des pourparlers à Doha pour discuter de la possibilité de prolonger un cessez-le-feu et d'autres questions. L'Afghanistan et le Pakistan sont convenus



d'un cessez-le-feu mercredi, qui a expiré vendredi après-midi. N.Widad

CESSEZ-LE-FEU A GAZA :

D'immenses villages d'enfants bâtis pour accueillir les milliers d'orphelins



Pour venir en aide aux milliers d'enfants de Gaza devenus orphelins, plusieurs associations ont créé des villages pour les ac-

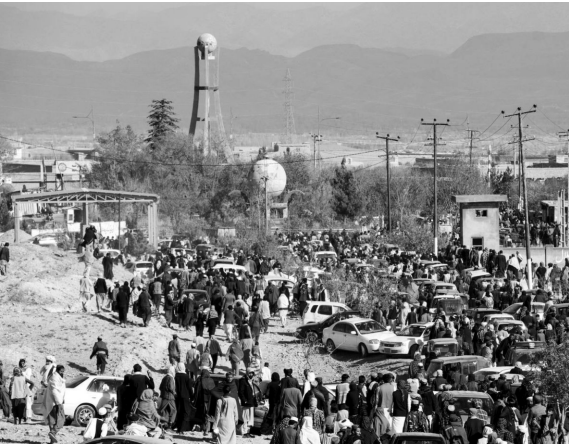
cueillir près de la frontière égyptienne. Après deux ans de guerre, un cessez-le-feu a été signé il y a deux jours entre le Hamas et Israël. Qualifiée mi-septembre de « génocide » par la commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU, l'action de l'armée israélienne aura coûté la vie à au moins 69.000 palestiniens, dont plus d'un tiers d'enfants, selon les données du ministère de la Santé du Hamas. Une guerre qui a ravagé des familles, privant des milliers d'enfants de leurs parents. Des ONG internationales s'organisent pour accueillir ces orphelins dans des villages installés près de la frontière égyptienne. « On entend le chiffre de 10.000 orphelins, mais c'est sans doute très loin de la réalité », déplore Martine Brousse, la présidente de La Voix de l'enfant, l'association française qui soutient le Gaza Children Village à Khan Younès, près de Rafah, créé par l'ONG tunisienne Wallah We Can.

M.Bouchra

AFGHANISTAN :

Un homme condamné exécuté en public dans un stade

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont assisté à l'exécution d'un condamné à mort pour deux meurtres commis à Qala-I-Naw, dans le nord-ouest de l'Afghanistan. Il s'agit de la 11e exécution publique depuis le retour des talibans. Une mise à mort en spectacle. Un homme a été exécuté jeudi matin dans un stade bondé du nord-ouest de l'Afghanistan, portant à 11 le nombre de condamnés tués publiquement depuis le retour des talibans au pouvoir en 2021, selon un décompte de l'AFP. La Cour suprême a annoncé dans un communiqué qu'un homme condamné pour deux meurtres avait été tué à Qala-I-Naw, la capitale de la province de Badghis, « en présence d'habitants » de la ville. La veille, les autorités avaient appelé sur les réseaux sociaux les habitants à « participer à l'événement », tout en interdisant, comme à leur habitude, tout appareil photo ou téléphone portable pour empêcher la diffusion d'images. N.Widad



CLASSEMENT FIFA:

L'équipe nationale gagne 3 places, désormais 35e

Les derniers résultats positifs durant la campagne des éliminatoires du Mondial 2026 de football ont permis à l'équipe nationale de gagner des places au classement FIFA. Les Verts qui étaient 38es lors de l'édition précédente, se sont hissés à la 35e position, gagnant ainsi 3

places. Les coéquipiers du buteur des éliminatoires Mohamed Amine Amoura sont aussi 4es sur le plan africain. Ce classement signifie toutefois que le onze national figurera dans le pot 3 du tirage au sort du prochain Mondial prévu le 5 décembre prochain. Ahmadou.A

CENTRAFRIQUE :

Deux morts et plusieurs blessés dans un affrontement dans le sud-est du pays

Deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans un affrontement survenu mercredi entre les Forces armées centrafricaines (FACA) et des hommes armés dans le sud-est de la République centrafricaine (RCA), a-t-on indiqué jeudi auprès des sources locales concordantes. Un violent affrontement entre les FACA et des hommes armés a eu lieu samedi près de la ville de Bakouma, dans le sud-est de la RCA, a confirmé à des médias une source militaire. Le bilan provisoire du combat fait état de deux morts dans les camps des assaillants et plusieurs blessés enregistrés dont des civils, selon la même source.

ETATS-UNIS :

Une femme disparue retrouvée vivante près de 63 ans plus tard

Disparue à l'âge de 20 ans en 1962, une Américaine vient d'être retrouvée vivante. Presque 63 ans après sa disparition, une femme a été retrouvée « vivante et en bonne santé » aux Etats-Unis. Le bureau du shérif du comté de Sauk (Wisconsin) a en effet annoncé dans un communiqué la résolution de cette vieille affaire.

EN LIEN AVEC L'EXPLOSION DANS UN PORT IRANIEN:

Arrestation de deux personnes, dont un responsable du gouvernement

Une explosion, causée par une « négligence » concernant du perchlorate de sodium, avait dévasté un port iranien et fait au moins 70 morts. Deux personnes, dont un responsable du gouvernement iranien, ont été arrêtées après une explosion qui a fait des dizaines de morts dans le plus grand port commercial d'Iran, a annoncé dimanche la télévision nationale. La déflagration, entendue à des dizaines de kilomètres à la ronde, s'est produite sur un quai du port de Shahid Rajaï, dans le sud de l'Iran, par où transitent un cinquième de la production mondiale de pétrole et 85 % des marchandises en Iran.

Un million de réfugiés syriens regagnent le pays

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré qu'environ 1 million de réfugiés syriens devraient rentrer dans le pays au cours des 6 premiers mois de 2025. L'Organisation onusienne demande, toutefois, aux États de s'abstenir de les forcer à le faire». «Nous prévoyons désormais de voir environ 1 million de Syriens rentrer chez eux entre janvier et juin prochains. Nous avons donc partagé ce plan avec les donateurs, en leur demandant leur soutien», a déclaré Rema Jamous Imseis, directrice du HCR pour le Moyen-Orient.

EN JARDINANT :

Ils découvrent une mystérieuse pierre tombale vieille de 1.900 ans

C'est une découverte improbable qui est loin d'avoir livré tous ses secrets. À La Nouvelle-Orléans (États-Unis), un couple jardinait tranquillement lorsqu'il est tombé sur une pierre comprenant une inscription latine usée. Ils ont alors contacté le Centre de préservation des ressources de La Nouvelle-Orléans (PRC), rapporte Smithsonian Magazine.